Consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes



Dépôt légal :

ISBN: 2-550-36511-9

Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec Troisième trimestre 2000

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# Consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes

Par

Marie-Marthe Cousineau Serge Brochu Pascal Schneeberger

Comité permanent de lutte à la toxicomanie Août 2000

# NOTES SUR LES AUTEURS

Marie-Marthe Cousineau Ph.D. détient un doctorat en sociologie faisant suite à une formation en criminologie au baccalauréat et à la maîtrise. Elle occupe le poste de professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, est chercheure au Centre international de criminologie comparée et chercheure associée à l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes. Ses travaux ont porté sur les populations, pratiques et politiques pénales, sur l'exercice du contrôle social et, plus récemment, sur les jeunes en difficulté, notamment les jeunes de la rue et les jeunes membres de gangs.

Serge Brochu, Ph.D. (Psychologie) a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'intervenant au Service correctionnel du Canada (pénitenciers Leclerc, Centre régional de réception et Millhaven) et dans un centre de réadaptation pour personnes toxicomanes (Alternatives). Professeur titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, il s'est principalement consacré à l'étude de la relation drogue/crime, à l'intervention auprès des toxicomanes et aux politiques en matière de drogues. Au cours de sa carrière, il a publié 54 articles scientifiques, 18 chapitres de livres, 5 livres et participé à 93 conférences. Il est actuellement directeur du Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal et directeur scientifique du groupe de Recherche et d'intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ) et du Collectif en intervention et recherche sur les aspects socio-sanitaires de la toxicomanie (CIRASST).

Pascal Schneeberger M.Sc. est criminologue depuis 1990. Il est également titulaire d'une maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal depuis 1994. Il occupe actuellement la fonction de professionnel de recherche pour le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal et le groupe de Recherche et d'intervention sur les substances psychoactives — Québec (RISQ). Il est également contractuel pour des organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux. Ses travaux ont particulièrement porté sur la clientèle toxicomane judiciarisée, de même que sur l'évaluation des programmes qui leur sont destinés.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS					
AVANT-PROPOS		iv			
			CH	IAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES	3
				Considérations méthodologiques	
	Prévalence				
	1.2.1 Consommation de substances psychoactives chez les jeunes				
	1.2.2 Actes de violence manifestés et vécus par les jeunes				
	1.2.3 Consommation de substances psychoatives et violence chez les jeunes				
	1.2.4 Trafic et violence chez les jeunes	16			
1.3	Modèles explicatifs de la relation entre les substances psychoactives et la violence	17			
	1.3.1 Le modèle psychopharmacologique				
	1.3.2 Le modèle économico-compulsif	20			
	1.3.3 Le modèle systémique				
	1.3.4 Des modèles intégratifs				
1.4	Interventions auprès des jeunes visés				
	1.4.1 Des interventions répressives				
	1.4.2 Interventions socio-sanitaires				
	1.4.2.1 Des mesures préventives				
	1.4.2.1.1 Prévention générale				
	1.4.2.1.2 Prévention ciblée				
	1.4.2.2 La réadaptation				
	1.4.3 Les autres interventions				
	1.4.4 Les ingrédients prometteurs				
1.5	Points saillants	46			
CH	IAPITRE 2 : GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES INFORMATEURS CLÉS	47			
2.1	Considérations méthodologiques	48			
2.2	Analyse des résultats				
	2.2.1 Perception de la relation entre violence et substances psychoactives chez les jeunes	49			
	2.2.1.1 Consommation des jeunes				
	2.2.1.2 Manifestations de la violence				
	2.2.1.3 Relation entre consommation et violence				
	2.2.2 Interventions en matière de toxicomanie et de violence				
	2.2.2.1 Programmes et services existants				
	2.2.2.2 Interventions suggérées	63			
CC	ONCLUSIONS ET PISTES DE RÉFLEXION	68			
RÉ	FÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	73			

# **REMERCIEMENTS**

Les auteurs souhaiteraient en tout premier lieu témoigner leur reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de partager leur expérience et leurs idées lors des groupes de discussion. Leurs propos nous ont permis de mieux connaître la réalité québécoise en ce qui concerne la consommation des jeunes, les comportements violents qu'ils manifestent et la relation que l'on peut établir entre les deux. Il s'agit de :

Lorraine Beauvais, CLSC du Marigot, Laval

Martine Bérubé, Substitut du procureur général, Ste-Foy

Natacha Brunelle, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières

Cyndia Brunet, Oasis, Unité mobile d'intervention, Laval

Jasmine Candelon, Maison des jeunes du Marigot, Laval

France Déry, École Le Sorbier, Laval

Ghyslaine Desmarais, Commission scolaire de Laval, Laval

**Chantal Fredette**, Institut de recherche sur le développement social des jeunes <u>et</u> Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes, Montréal

Annick Gauthier, Maison des jeunes de St-Jean-Baptiste, Québec

Marie-Claude Gilbert, Substitut du procureur général, Ste-Foy

Marie-Hélène Hamel, Maison des jeunes L'Exode de Limoilou, Limoilou

Caroline Jacques, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, Québec

Josée Lamontagne, Centre jeunesse Cité des Prairies, Montréal

Raymond Lavoie, Centre jeunesse Mont St-Antoine, Montréal

Mélissa LeBel, Maison des jeunes de St-Jean-Baptiste, Québec

François Leclerc, Trip Jeunesse Beauport, Beauport

Mylène Lecours, Action Toxicomanie Boisfrancs, Victoriaville

Réjean Lemay, Centre jeunesse L'Escale, Cap-Rouge

Jean-François Lemire, Commission scolaire de Montréal, Montréal

Myrtil Mayer, Maison des jeunes de St-Jean-Baptiste, Québec

Isabelle Nadon, Maison des jeunes du Marigot, Laval

Sylvain Pelletier, Centre jeunesse Mont St-Antoine, Montréal

Jacques Plamondon, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, Québec

Varnelle Pluviose, Centre Dollard-Cormier, Montréal

Manon Poirier, École Poly Jeunesse, Laval

Marc Rassart, Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, Québec

Alberto Rojas, Maison des jeunes du Marigot, Laval; Refuge des jeunes, Montréal

Sylvie Rougeau, Centre le Maillon, Laval

Ani Sabri, Groupe communautaire contre la violence, Montréal

Geneviève Siebes, Pavillon Foster, St-Philippe-de-la-Prairie

Claude Simard, Alto et Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, Lévis

Mathieu Simpson, Maison des jeunes du Marigot, Laval

Nous tenons également à remercier chaleureusement **Romilda Martire** pour son travail de recherche et de classification de la documentation.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du Comité permanent de lutte à la toxicomanie et à Jocelyne Forget, directrice générale, pour nous avoir offert l'opportunité de réaliser cette étude. Nous remercions aussi monsieur Pierre Sangollo et madame Jocelyne Forget pour leurs commentaires judicieux sur le texte.

Enfin, un grand merci à madame Jocelyne Deguire-Rioux qui s'est occupé de la mise en page finale du document.

# AVANT-PROPOS

Le mandat du Comité permanent de lutte à la toxicomanie est principalement de conseiller la ministre de la Santé et de Services sociaux et le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse sur les grandes orientations qui devraient être retenues en matière de lutte à la toxicomanie et de leur proposer les priorités d'action ou les domaines d'intervention à privilégier. Pour mener à bien son mandat, le Comité scrute l'évolution des déterminants et des méfaits de la toxicomanie au Québec. Ses préoccupations portent autant sur les problèmes liés à l'usage et à l'abus de psychotropes que sur les actions à entreprendre pour trouver des solutions à ces problèmes. Le Comité permanent s'intéresse à la fois aux données issues de la recherche, aux opinions des intervenants et des experts des divers milieux concernés et à celles de la population de l'ensemble du Québec.

Dans le cadre de ce mandat, le Comité procède donc régulièrement à des travaux visant à mieux comprendre et à mieux clarifier les liens qui existent entre la toxicomanie et certaines autres problématiques. C'est dans cette optique que l'étude sur "consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes" a été commandée. Ces deux phénomènes sociaux sont considérés fort préoccupants à l'heure actuelle et ils sont régulièrement associés l'un à l'autre par les intervenants auprès des jeunes et par le public en général. L'objectif de l'étude est double : faire le point sur les connaissances en vue de clarifier le lien entre les deux problématiques et dégager des pistes de réflexion.

# **SOMMAIRE**

#### INTRODUCTION

Il se passe rarement une semaine sans que les médias ne fassent état d'un événement témoignant de la violence commise par un ou plusieurs jeunes, à l'égard d'un pair, d'un adulte, ou de lui-même. Lorsqu'on se penche sur l'étiologie de ces comportements chez les jeunes, la consommation d'alcool et de drogues et le trafic de substances psychoactives illicites se retrouvent souvent en tête de liste. L'étude en titre, réalisée pour le compte du Comité permanent de lutte à la toxicomanie, avait pour but de mieux comprendre cette relation pressentie entre alcool, drogues et violence chez les jeunes. Un premier chapitre fait la synthèse des études de prévalence des comportements ciblés dans la population juvénile, des principaux modèles théoriques développés pour expliquer la relation entre eux, et des principaux modes d'intervention suggérés et appliqués pour y pallier. Un second chapitre présente les résultats d'une consultation conduite auprès d'une trentaine d'intervenants québécois oeuvrant auprès des jeunes, quant à leurs perceptions de la relation entre substances psychoactives et violence, d'une part, et quant aux pistes d'intervention qui leur semblent promettre les meilleurs résultats, d'autre part.

# **PRÉVALENCE**

... de consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes

Les études, tant au Québec qu'ailleurs, montrent qu'une proportion considérable des adolescents (autour de 50%) ont déjà fait usage d'alcool. Entre le quart et le tiers des jeunes auraient fait l'expérience du cannabis. L'utilisation d'autres types de substances psychoactives serait plus marginale chez les adolescents provenant de la population générale. Par contre, les études rapportent des taux de prévalence de consommation de substances psychoactives extrêmement élevés chez certaines sous-populations juvéniles (jeunes en détention, en centres d'accueil, jeunes de la rue) impliquant une grande diversité de produits.

... de gestes violents de la part des jeunes

Aux États-Unis, on estime que le nombre d'adolescents meurtriers et victimes d'homicides ne cesse d'augmenter en même temps que l'utilisation d'armes à feu (Blumstein, 1996). Bien que moins importante, on noterait une tendance similaire au Canada. La violence serait le plus

souvent tournée vers des jeunes du même âge et impliquerait, dans bon nombre de cas, le partenaire amoureux ou un membre de la fratrie. Encore une fois, les taux enregistrés sont nettement plus élevés pour certaines sous-populations juvéniles (décrocheurs scolaires, jeunes de milieux socio-économiques défavorisés, jeunes en centres de réadaptation). L'appartenance à un gang, en particulier, serait fortement associée à la violence. Par ailleurs, les jeunes ne sont pas qu'auteurs de la violence, ils en sont aussi souvent les victimes ou leur propre victime (blessures, suicide). Un ensemble de facteurs contribueraient à l'apprentissage de la violence, parmi lesquels on retrouve la pauvreté, la violence au sein de la famille, l'absence de compétences sociales de base, le faible soutien social et la valorisation de la violence dans le milieu et dans les médias.

# ... d'alcool, de drogues <u>et</u> de violence chez les jeunes

Plusieurs études présentent des données qui indiquent que l'on retrouverait plus souvent la présence des deux réalités, alcool/drogue et violence, dans certains sous-groupes de jeunes. Toutefois, conclure à une relation entre les deux, sur la base de ces études de prévalence, serait une erreur.

Ce qui semble plus clair, dans l'état actuel des connaissances, c'est que la violence est présente au sein des milieux qui transigent des stupéfiants et, qu'au moins à cet égard, il existerait une relation entre drogues et violence.

#### **MODÈLES EXPLICATIFS**

Plusieurs auteurs ont tenté de construire des modèles conceptuels pouvant expliquer la présence simultanée de violence et de consommation d'alcool et de drogues chez un individu. Le modèle **psychopharmacologique** postule que certaines substances psychoactives (particulièrement l'alcool, le PCP et, dans une moindre mesure, la cocaïne) agiraient sur des zones spécifiques du système nerveux où se situeraient les centres de l'agressivité, de l'impulsivité et des inhibitions, entraînant ainsi des gestes violents de la part du consommateur. Un autre modèle repose sur la prémisse que la dépendance d'un individu à une drogue dispendieuse amènera ce dernier à commettre des crimes à caractère lucratif pour défrayer les coûts de sa consommation. Il s'agit du modèle **économico-compulsif**. Le modèle **systémique**, pour sa part, indique que le milieu dans lequel se transigent les substances psychoactives illégales est régi par la violence, compte tenu de l'absence de recours légaux pour se faire justice ou assurer la protection de son territoire. Enfin,

différents modèles intégratifs ont vu le jour au cours des 20 dernières années. Le mieux connu, le modèle **tripartite** de Goldstein (1985), intègre les trois modèles précédents en un seul. Dans la même lignée intégrative, le modèle **psychosocial** soutient que la relation entre la consommation d'alcool ou de drogues et la violence serait en fait attribuable à une série de facteurs communs, d'origine psychologique, sociale ou culturelle. Enfin, pour certains, il est davantage question **d'un syndrome général de déviance** ou d'un **style de vie déviant** faisant référence à une trajectoire de vie où se retrouvent consommation de substances psychoactives et violence, plutôt qu'à une explication linéaire et causale, comme dans la majorité des modèles traditionnellement proposés.

Bien qu'ordinairement développés auprès de populations d'adultes, la majorité des modèles théoriques trouvent écho, dans une certaine mesure et d'une certaine manière, dans la population juvénile. Par contre, la majorité d'entre eux demeurent impuissants à expliquer l'ensemble des cas où drogues et violence se retrouvent dans un même contexte, touchant une même personne; ils présentent une conception un peu trop déterministe ou proposent des modèles conceptuels à partir desquels il est difficile de suggérer des avenues d'intervention concrètes.

# L'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES VISÉS...

La manière dont on conçoit la relation entre la consommation ou la vente de substances psychoactives et l'expression de comportements violents chez les jeunes influence clairement la nature des interventions que l'on propose. Voici les principaux types d'intervention suggérés dans la littérature.

# ... de type répressive

Ce type d'intervention fait appel à des mesures coercitives. On espère ainsi qu'en interdisant un comportement et qu'en en sanctionnant son auteur (incarcérations, placements, suspensions, etc.), on arrivera à le faire disparaître. La guerre à la drogue se classe sous cette rubrique. Ce type d'intervention est toutefois loin d'avoir fait ses preuves, comme en témoignent les études qui s'intéressent à la consommation de substances psychoactives à l'intérieur des établissements carcéraux. Les programmes d'incarcération-choc (*boot camps*), alliant communauté thérapeutique et régime militaire, sont également des mesures répressives employées pour intervenir auprès des jeunes toxicomanes. Auprès des jeunes adultes, la démonstration n'a pas été faite de l'efficacité

de ces programmes à réduire la récidive et la rechute. Chez les mineurs, l'information disponible ne permet pas de conclure quant à leur efficacité.

Au Canada, les nouvelles dispositions légales permettant un renvoi plus facile des jeunes accusés de délits de violence devant un tribunal pour adulte, ou l'augmentation du temps de placement maximum dans un centre de réadaptation, pour les auteurs de ces crimes, sont d'autres exemples d'interventions répressives. Enfin, l'exclusion est un moyen répressif couramment employé vis-àvis des jeunes qui consomment ou qui commettent des actes de violence.

# ... de type socio-sanitaire

Conscients que les mesures répressives n'étaient pas suffisantes pour garantir la non-récidive, les autorités ont développé des interventions de type socio-sanitaire que l'on pourrait regrouper en mesures préventives et en mesures de réadaptation. Les mesures préventives sont celles dont font le plus largement mention les écrits scientifiques. L'approche préventive a pour objectif d'éviter qu'une situation se produise ou se détériore en agissant sur différents facteurs individuels ou sociaux qu'on estime responsables de la situation. Elle peut s'adresser à la population générale (prévention générale) ou cibler des sous-populations jugées à risque (prévention ciblée). Les campagnes anti-tabagisme ou contre la violence présentées à la télévision sont des exemples de prévention générale. Ces programmes misent généralement sur le développement d'habiletés personnelles (résistance à l'influence des pairs, empowerment). Peu d'études solides ont permis de vérifier l'impact de ce type de programmes. Toutefois, certains éléments semblent prometteurs : 1) l'utilisation de stratégies multiples et à divers niveaux; 2) une intervention précoce; 3) la concertation des différentes ressources disponibles; 4) une information conforme aux connaissances des jeunes; 5) le développement des dimensions récréative et relationnelle; 6) la redistribution du pouvoir d'action aux jeunes; 7) l'utilisation des groupes de pairs comme modèle; et 8) le maintien des programmes à travers le temps. L'approche systémique est également un concept privilégié. Aucun programme de prévention générale visant à la fois la consommation de drogues ou d'alcool et la manifestation de violence n'a pu toutefois être répertorié. Les programmes de prévention ciblée postulent que l'intervention devrait viser certains groupes à risques élevés. À cet égard, on assiste beaucoup plus régulièrement à des actions qui visent à la fois les comportements de consommation et de violence. Les quelques études évaluatives portant sur ce type de programmes de prévention témoignent de résultats encourageants. Toutefois, la durée de vie de ces programmes est souvent trop courte et les ressources financières insuffisantes pour entreprendre une évaluation rigoureuse.

Les **mesures de réadaptation** auprès des jeunes qui présentent des difficultés de consommation et des comportements violents sont beaucoup moins nombreuses que les mesures préventives. Dans bien des cas, elles sont jumelées à une intervention de type répressive (placement). Encore une fois, les données évaluatives ne sont pas monnaie courante.

# ... les ingrédients prometteurs

Malgré plusieurs lacunes quant à l'évaluation des différents types d'intervention possibles, l'analyse des écrits scientifiques permet de dégager certains éléments à considérer. Tout d'abord, il est primordial de reconnaître l'existence du problème. Ensuite, la majorité des auteurs s'accordent pour souligner l'importance d'agir précocement. La complicité des parents est un élément que plusieurs considèrent comme indispensable. L'école paraît être un milieu d'intervention privilégié et on suggère d'impliquer au maximum les intervenants provenant de ce milieu. Il faut toutefois demeurer conscients qu'une partie des jeunes visés ne fréquentent plus les établissements scolaires et alors envisager également d'autres lieux d'action. On devrait aussi miser sur une éducation réaliste (plutôt que moraliste) des jeunes. Enfin, plusieurs auteurs soulignent l'importance de considérer et de respecter les différences ethno-culturelles dans les approches développées.

# LA PERCEPTION DES INTERVENANTS SUR LA QUESTION DES JEUNES...

Afin de combler le manque de données québécoises sur la question à l'étude, une trentaine d'intervenants concernés par la question de la consommation et de la violence chez les jeunes ont été rencontrés dans le cadre de groupes de discussion. Ces personnes provenaient de différentes régions de la province (Chaudière-Appalaches, Mauricie-Centre du Québec, Montréal, Montérégie, Québec) et de différents secteurs d'intervention (milieux scolaires, CLSC, centres de réadaptation, centres jeunesse, maison de jeunes, etc.)

# ... quant à leur consommation

Les intervenants rencontrés mentionnent qu'ils sont témoins d'une augmentation du nombre de jeunes qui font l'essai de substances psychoactives, à un âge plus précoce qu'il y a quelques années. Généralement, il s'agit d'une consommation d'alcool ou de cannabis. Cette prévalence de consommation chez les jeunes serait accrue dans certaines sous-populations qualifiées de plus "difficiles". De l'avis des intervenants, la consommation ne s'inscrirait toutefois qu'à titre

exploratoire chez la majorité des jeunes. Il importe donc de s'interroger sur le type d'usage de drogues et d'alcool, de même que sur les motivations à consommer, si l'on veut évaluer adéquatement la situation. Deux principaux facteurs influenceraient la consommation : le désir d'appartenance à un groupe et le manque de supervision parentale. Par ailleurs, les intervenants s'inquiètent de la banalisation qu'ils rencontrent à l'égard de la consommation, tant de la part des jeunes que de leurs parents et des autorités. Enfin, de l'avis des intervenants, l'accès aux substances et à l'argent pour s'en procurer semble aisé pour les jeunes.

# ... quant à la violence

Les intervenants constatent également une augmentation des gestes de violence manifestés par les jeunes sous forme, entre autres, de taxage, de vandalisme, de violence verbale et de violence au sein d'un gang ou dans les relations amoureuses. Malgré cette constatation, la plupart des intervenants s'accordent pour dire que l'on généralise trop cette violence à l'ensemble de la jeunesse. Elle n'en est toutefois pas moins présente chez certains jeunes et, de l'avis de plusieurs participants, est souvent banalisée, voire encouragée. La violence pourrait être une façon de se valoriser auprès d'un groupe particulier, d'exprimer des frustrations accumulées ou un moyen de satisfaire rapidement un besoin en y obtenant réponse par la force.

# ... quant à la relation entre la consommation et la violence

S'il ne fait aucun doute aux yeux des intervenants que la consommation de substances psychoactives et la manifestation de comportements violents sont deux phénomènes très présents au sein de la population juvénile, le lien entre les deux leur paraît plus difficile à établir. Ce lien serait plus explicite dans les milieux reliés au trafic de drogues illégales, notamment à l'intérieur des gangs. La relation ne serait toutefois pas le fait de la consommation mais plutôt des activités reliées à ce commerce. Autrement, et plus généralement, les intervenants considèrent que "consommation de drogues et d'alcool" et "violence" seraient plutôt deux comportements associés à une situation de détresse psychologique, deux symptômes d'une seule et même souffrance.

#### LES PROGRAMMES ET SERVICES EXISTANTS AU QUÉBEC

De l'avis des personnes rencontrées, il existe très peu de programmes en matière de surconsommation de substances psychoactives et de violence. Lorsqu'ils existent, ils s'inscrivent

généralement dans une perspective répressive (exclusion, placement). Par contre, on trouve, au Québec, des programmes intéressants qui s'adressent aux jeunes qui présentent **l'une ou l'autre** des problématiques ciblées. Toutefois, l'effritement des mécanismes de collaboration entre les instances et le manque de ressources financières attribuées à ces problématiques se traduit par des lacunes importantes dans l'intervention.

## LES INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER

De l'avis des intervenants, certaines avenues d'intervention devraient être privilégiées auprès des jeunes qui éprouvent des problèmes de consommation ou de violence. D'abord, l'intervention devrait débuter par une bonne évaluation de la situation, afin d'obtenir une vision d'ensemble de la problématique. Ensuite, on ne devrait pas priver les jeunes d'aide en les éloignant des ressources susceptibles de la leur apporter, mais plutôt allier stratégies de réduction des méfaits et solutions de rechange, en prenant soin d'aménager des lieux de rassemblement pour les jeunes. Il paraît primordial de tenter de rejoindre les jeunes là où ils se trouvent et d'agir précocement. Il paraît aussi important de valoriser le jeune dans ses bonnes actions, ses bons coups. On reconnaît, par ailleurs, que les parents et les intervenants ont également besoin d'être aidés et supportés dans leur intervention auprès des jeunes. Enfin, une meilleure concertation devrait permettre une intervention mieux planifiée et plus efficace. La mise en place de stratégies et de programmes d'intervention serait certes un pas important à réaliser. Il faudrait toutefois miser sur des programmes qui ont fait leurs preuves. En ce sens, une évaluation rigoureuse des actions doit être envisagée.

# **INTRODUCTION**

La jeunesse et ses jeunes, dans les écrits scientifiques, professionnels, aussi bien que parmi les intervenants œuvrant auprès des jeunes et dans le public en général fait l'objet de nombreux discours. On envie les jeunes d'avoir tout leur temps devant eux et la possibilité de pouvoir encore accomplir ce qu'ils souhaitent, d'atteindre les buts auxquels ils aspirent. On les plaint de devoir affronter un contexte économique difficile où le marché de l'emploi est incertain et laisse planer des doutes quant à la capacité d'occuper un jour un travail intéressant, payant et assuré. On les blâme de gaspiller leur énergie dans des activités improductives aux yeux de la majorité des adultes. Enfin, on les craint lorsqu'ils se mobilisent et expriment parfois, de manière violente, certains messages qu'on refuse d'écouter.

Il se passe rarement une semaine sans que les médias ne fassent état d'un événement témoignant de la violence commise par un ou plusieurs jeunes, à l'égard d'un pair, d'un adulte, ou de luimême. Ce message est omniprésent, tellement qu'on a parfois l'impression de vivre dans un monde où la violence a droit de cité. De fait, une enquête canadienne révèle qu'un citoyen sur quatre déclare ne pas se sentir en sécurité dans les rues de son quartier, une fois la nuit tombée (Centre national de prévention du crime, 1998).

Sur la scène québécoise, l'observation, par différents acteurs, de la montée de la violence, particulièrement celle impliquant des jeunes, en amènent plusieurs à se questionner sur l'origine de cette situation. Pour expliquer cette apparente augmentation de la violence chez les jeunes, la consommation et le trafic de substances psychoactives<sup>1</sup> viennent souvent en tête de liste des facteurs évoqués par les intervenants (Blais et Cousineau, 1999). À ce chapitre les commentaires des intervenants et les écrits québécois concordent. Toutefois, on le verra, les écrits concernant spécifiquement la relation pressentie entre alcool, drogue, violence et jeunes se font encore rares.

Certes plusieurs auteurs ont remarqué une certaine occurrence des deux comportements au sein d'un même échantillon. Certains se sont même penchés sur la question de la relation entre l'usage de substances psychoactives et la violence (Goldstein, Brownstein et Ryan, 1992; Osgood, 1995;

Benda, 1999). Une première constatation réside dans le fait que les explications avancées diffèrent selon le modèle théorique auquel se rattache l'auteur. Par ailleurs, ces modèles sont en partie élaborés à partir d'études portant sur les homicides et concernent ordinairement les adultes consommateurs de substances psychoactives ou trafiquants de drogues illicites. Il y a alors lieu de se questionner sur la généralisation possible de ces modèles aux jeunes consommateurs ou trafiquants. Enfin, certains prétendent que la relation entre les deux comportements n'est qu'artificielle. Que doit-on en penser et qu'en est-il chez les jeunes?

L'objectif de la présente étude est d'approfondir la question afin de mieux connaître la situation en ce qui a trait à la relation, si relation il y a, entre violence, alcool et drogues chez les jeunes. Pour ce faire, nous parcourrons, dans un premier temps, la littérature scientifique (chapitre 1). À travers cette recension des écrits nous tenterons d'établir la prévalence des comportements de consommation et des comportements de violence chez les jeunes, d'identifier les principaux modèles théoriques développés pour expliquer la relation entre les deux comportements, et de faire état des divers modes d'intervention envisagés pour faire face à ces problématiques prises isolément ou de manière combinée. Dans un deuxième temps (chapitre 2), nous présenterons les résultats d'une consultation conduite, à partir de groupes discussion, auprès d'une trentaine d'intervenants québécois oeuvrant auprès des jeunes. Par cette stratégie nous visons à dégager la perception qu'entretiennent les intervenants de la relation s'établissant entre la consommation ou le trafic de substances psychoactives et la violence manifestée par les jeunes. Nous cherchons, en outre, à dresser un portrait des types d'intervention utilisés et de ceux qui, au yeux des intervenants, promettent les meilleurs résultats.

Enfin, la conclusion conduira à mettre en relief les principaux éléments recueillis dans cette recherche et de formuler des pistes de réflexion en la matière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'expression substances psychoactives désigne ici aussi bien l'alcool que les médicaments et les drogues illicites.

# CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES

Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes et sur l'expression de comportements violents de leur part. Certains ont touché à l'une ou l'autre des dimensions à l'étude, d'autres, plus rares, ont tenté de les mettre en relation. Il existe donc des sources de connaissances dans la documentation scientifique quant au sujet étudié. Ce chapitre présente la méthode utilisée pour la recherche puis l'analyse de ces écrits, ainsi que les principaux constats qui se dégagent de l'examen de cette littérature.

# 1.1 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Au cours des dix dernières années, l'unité de recherche en toxicomanie du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal a constitué une importante banque bibliographique sur la question des drogues et de la criminalité. Ainsi, plus de 2600 titres (monographies, articles, textes de conférence et documents inédits) ont été répertoriés, lus, et classés selon le thème auquel ils réfèrent. Parmi ces références, plusieurs documents portent sur la question de la consommation et de la délinquance chez les jeunes. Aux fins du présent rapport, nous avons convenu d'analyser les textes des vingt dernières années comme point de départ de notre recherche documentaire. De façon à ne pas omettre certains documents qui auraient pu ne pas être encore répertoriés, nous avons procédé à une nouvelle consultation des principales banques de données informatisées (Current Contents, Psychinfo, NCJRS, Medline) couvrant la période des cinq dernières années. De façon générale, les recherches ont été effectuées à partir des mots clefs suivants : "drogue ou alcool", "violence ou délinquance" et "jeune", dans un premier temps, et, en y ajoutant, dans un deuxième temps, les thèmes "prévention ou traitement ou intervention ou répression", en français et en anglais. Enfin, pour contrebalancer le fait que les bases de données informatisées contiennent principalement des données américaines issues de milieux scientifiques nous avons consulté quelques centres québécois de documentation spécialisée (Centre de documentation de criminologie et de service social de l'Université de Montréal, Centre de documentation des Centres jeunesse de Montréal, et Centre québécois de documentation en toxicomanie) qui renferment une "littérature grise", habituellement non répertoriée dans les grandes bases de données.

Nous avons estimé qu'il serait plus intéressant pour le lecteur de présenter une analyse intégrée du résultat de nos recherches plutôt que de procéder à une présentation exhaustive de chacune des études répertoriées.

Le lecteur prendra note que, dans les écrits scientifiques, comme c'est d'ailleurs le cas sur le terrain, la notion de "jeune" est très variable. Pour certains, elle réfère aux mineurs strictement. Pour d'autres, elle englobe les "jeunes adultes" (notion pouvant s'étendre jusqu'au début de la trentaine). Enfin, une troisième catégorie de documents utilisent le terme sans distinction entre ces deux premières catégories, incluant ainsi tous les jeunes entre 5 et 30 ans. Il n'est donc pas toujours facile de dégager une analyse qui s'appliquerait spécialement aux mineurs.

De la même façon, la notion de violence varie considérablement d'un écrit à l'autre, et d'un intervenant ou catégorie d'intervenants consulté à l'autre. Certains écrits traitent strictement de l'homicide chez les jeunes. D'autres s'intéressent à la violence physique et au port d'arme. D'autres encore utilisent une notion beaucoup plus fine de ce concept, incluant différentes formes de violence et différents degrés de sévérité. Encore une fois, il peut être difficile, dans certains cas, de dresser un comparatif entre les études compte tenu de leurs définitions différentes du concept de violence.

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de limiter notre étude à ce qui touche les jeunes de moins de 18 ans et avons considéré tous les types de violence répertoriés les concernant (violence verbale, psychologique, sexuelle et physique).

En dernier lieu, mentionnons que les écrits consultés se limitent aux textes de langue anglaise et française et reflètent les expériences qui ont fait l'objet de publications écrites.

#### 1.2 Prévalence

L'adolescence est reconnue comme une période de la vie où nombre de changements et d'expériences surviennent. C'est en effet à ce moment que les jeunes cherchent une identité et une appartenance, de même que le moment où ils testent l'autorité parentale. De nouveaux horizons s'ouvrent à eux. C'est également à la même époque que certains adolescents expérimenteront leurs premières relations amoureuses et qu'ils feront l'essai de la cigarette, de l'alcool ou de la drogue. Bien sûr, ce ne sont pas tous les jeunes qui tenteront ces expériences; toutefois plusieurs auront l'occasion de le faire. Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement à deux expériences possibles pour les jeunes qui concernent la présente étude au premier plan : celle de la consommation de substances psychoactives et celle de la manifestation d'actes de violence. Le lecteur prendra note qu'un nombre considérable d'articles traitent de la prévalence de ces comportements chez les adolescents.

# 1.2.1 Consommation de substances psychoactives chez les jeunes

Des études réalisées auprès d'un large échantillon d'étudiants de niveau secondaire aux États-Unis indiquent qu'entre 50 % et 60 % des adolescents ont consommé de l'alcool au cours du mois qui a précédé l'enquête (Adger, 1991; Dukarm, Byrd, Auinger et Weitzman, 1996). Même si la consommation d'alcool est illégale avant l'âge de 21 ans aux États-Unis, il a été établi que 10,5 millions de jeunes de 12 à 20 ans en auraient consommé en 1998; de ce groupe, 2,3 millions sont classés comme étant de gros buveurs (Substance Abuse and Mental Health Services Administration, 1998). Dans le cadre de la même étude, 10 % des jeunes américains (non-institutionnalisés) de 12 à 17 ans qui ont répondu à l'enquête rapportaient avoir consommé une drogue illégale au cours des 12 derniers mois. Cet estimé représenterait une réduction significative de la consommation de drogues illicites par rapport à l'année précédente (11,4 %). De manière générale, la substance psychoactive illicite privilégiée par les jeunes est la marijuana (8,3 %), rapporte-t-on dans le cadre de cette étude, suivie des solvants (1,1 %) et de la cocaïne (0,8 %). Il est aussi constaté que la prévalence de consommation chez les jeunes de la population générale augmente avec l'âge (Newburn, 1998).

Au Canada, des études provinciales rapportent que l'alcool, le tabac et le cannabis constituent les drogues consommées le plus fréquemment. Environ la moitié des élèves de niveau secondaire interrogés à l'Île-du-Prince-Édouard (n=3062), au Manitoba (n=3528) et en Ontario (n=4894) rapportent avoir consommé de l'alcool. Le tiers mentionnent avoir fait usage de tabac. Entre le quart et le tiers des étudiants auraient déjà fait usage de cannabis (Atlantic, Student Drug Use Survey, 1997; Addiction Foundation of Manitoba, 1998; Erickson, Harrisson, Adlaf, Butters et Freeman, 1999; Centre for Addiction and Mental Health, 2000). Plus récemment, une étude canadienne indique qu'un peu plus du quart des adolescents âgés entre 15 et 17 ans affirment avoir consommé une drogue illicite au cours de la dernière année (Centre canadien de lutte à la toxicomanie et Centre de toxicomanie et de santé mentale, 1999). Toutefois, la même étude révèle qu'un faible pourcentage (6 %) consommerait un de ces produits sur une base hebdomadaire.

Les études citées plus haut trouvent écho au Québec. En effet, une étude réalisée par le gouvernement du Québec à l'échelle provinciale indique que 75 % des jeunes âgés entre 15 et 17 ans rapportent avoir consommé de l'alcool au cours de la dernière année et qu'un peu plus du quart auraient fait de même avec une drogue illégale (Santé Québec, 1995). Outre l'alcool, les substances les plus courantes seraient alors les dérivés du cannabis, les drogues chimiques, les médicaments, la cocaïne, la colle et le crack. D'autres études réalisées dans certaines écoles de la province montrent des taux de prévalence nettement inférieurs (Champoux et Giroux, 1991; Giroux, 1994). Ces études avancent qu'environ les deux tiers des étudiants de niveau secondaire auraient déjà fait usage d'alcool et qu'autour de 17 % auraient expérimenté une drogue illicite. Le fait que les études se soient déroulées dans les milieux scolaires est peut-être à l'origine de cet écart entre les estimés. Tout comme dans les études canadiennes, la consommation régulière de substances psychoactives est un comportement beaucoup moins présent chez les jeunes. En effet, seulement 4 % des étudiants déclarent consommer régulièrement de l'alcool et moins de 1 % rapportent un usage régulier de drogues illicites (Giroux, 1994). Mentionnons, toutefois, que les données disponibles pour le Québec datent de quelques années et qu'il est possible que la situation ait évolué au cours des dernières années.

Ces chiffres semblent indiquer que si l'usage d'alcool est une action relativement courante chez les adolescents, l'utilisation de drogues illicites est, elle, plus marginale et se restreint souvent à un usage expérimental de cannabis. D'ailleurs, plusieurs auteurs mentionnent que la consommation de substances psychoactives illicites se limitera à une expérience exploratoire pour la majorité des jeunes; il s'agirait donc d'un phénomène relativement normal à l'adolescence (Newcomb et Bentler, 1989; Adger, 1991; Hawkins, Catalano et Miller, 1992; Girard, 1997).

Lorsqu'on s'intéresse à certaines sous-populations spécifiques de jeunes, le portrait qui vient d'être présenté se modifie considérablement. C'est notamment le cas lorsqu'on examine la consommation des jeunes pris en charge par une organisation gouvernementale de contrôle social (tribunal, centre de réadaptation, etc.) ou dont le milieu de vie habituel est la rue.

Dembo, Williams et Schmeidler (1992) ont, par exemple, noté que 37 % des adolescents admis dans un centre de détention en Floride présentaient des traces de cannabis dans leur urine et que 10 % des jeunes testaient positifs à la cocaïne, laissant entrevoir un usage relativement récent de substances psychoactives<sup>2</sup>. Une étude australienne indique pour sa part que plus de 90 % des jeunes incarcérés au centre de détention de Queensland rapportent avoir déjà fait l'essai d'une substance psychoactive (Lennings et Pritchard, 1999). Parmi eux, 47 % affirment avoir déjà fait usage d'amphétamines, 64 % confessent l'utilisation d'hallucinogènes et 35 % déclarent avoir fait l'essai de l'héroïne. Enfin, 42 % prétendent s'être injecté une drogue au moins une fois.

Au Québec, Brochu et Douyon (1990) rapportent que le taux d'expérimentation de substances psychoactives est plus élevé dans une population d'adolescents placés en centre d'hébergement pour jeunes en difficulté d'adaptation que dans la population juvénile en général. En effet, 83 % des jeunes interrogés déclarent avoir déjà consommé de l'alcool,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Des traces de cannabis peuvent être trouvées dans l'urine jusqu'à 30 jours après une consommation de cannabis pour un grand consommateur (15 jours pour une consommation moins importante). Pour sa part, le temps de détection d'une consommation de cocaïne est beaucoup plus restreint, allant jusqu'à 48 heures.

alors que 78 % disent avoir expérimenté la marijuana, 52 % la cocaïne, 51 % les hallucinogènes, 38 % les médicaments, 35 % les solvants et 28 % les amphétamines. Même l'héroïne aurait fait l'objet, à l'époque, de l'expérimentation de 15 % des adolescents hébergés. D'autres études mentionnent que près de 40 % des jeunes hébergés en centre d'accueil au Québec présentaient des "problèmes importants de consommation" de drogues, alors que près du quart rapportaient des difficultés identiques avec l'alcool, sans toutefois préciser l'opérationnalisation de ce concept (Association des centres d'accueil du Québec, 1993; Cloutier, Champoux, Jacques et Lancop, 1994). Cette proportion est encore plus impressionnante lorsqu'on se rappelle que moins de 5 % de la population juvénile québécoise rapporte éprouver des problèmes liés à leur consommation (Cloutier et coll., 1994). Encore une fois, il nous faut cependant préciser que les données disponibles pour le Québec datent de quelques années et on peut penser que la situation a évolué depuis.

Parmi les jeunes de la rue<sup>3</sup>, les proportions de consommateurs n'ont plus rien à voir avec celles des jeunes en général. En effet, 99 % d'entre eux déclarent avoir déjà fait usage d'alcool au cours de la vie, 96 % disent avoir fait l'essai du cannabis, 73 % révèlent un usage de cocaïne à au moins une reprise et 72 % avouent en avoir fait autant avec le PCP (Roy, Haley, Boivin, Frappier, Claessens et Lemire, 1996). En fait, la liste des produits consommés à vie par ces jeunes est particulièrement longue et les proportions pour le moins impressionnantes. Si l'on restreint le champ d'investigation à la consommation de ces jeunes lors de la dernière semaine précédant l'enquête, les résultats sont également éloquents. La consommation hebdomadaire de substances psychoactives dans cette population atteindrait des proportions de 53 % pour le cannabis, 47 % pour l'alcool, 24 % pour les hallucinogènes, 13 % pour la cocaïne et de 10 % pour l'héroïne (Roy et coll., 1996).

# 1.2.2 Actes de violence manifestés et vécus par les jeunes

Aux États-Unis, le nombre d'adolescents meurtriers et de jeunes victimes d'homicides aurait

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Notons tout de même que la définition de jeunes, dans cette étude, inclut des individus dont l'âge peut atteindre 25 ans.

augmenté de 100 % entre 1985 et 1992. L'utilisation d'une arme à feu dans ces situations a également connu un essor important durant la même période (Blumstein, 1996). On estime que 20 % des jeunes fréquentant un établissement scolaire aux États-Unis seraient munis d'une telle arme (Chamberland, 1998). La situation semble encore plus inquiétante lorsqu'on apprend que, dans la moitié des cas, la victime était inconnue de l'agresseur.

Une autre étude, réalisée auprès de la population juvénile dans plus de 50 états (écoles publiques et privées) indique que 43 % des répondants affirment avoir été impliqués dans une bagarre au cours de la dernière année. Plus impressionnant encore, 27 % des jeunes déclarent s'être promenés avec une arme (généralement un couteau) au cours du mois qui a précédé l'entrevue (Dukarm et coll., 1996). Ces comportements seraient beaucoup plus présents chez les garçons que chez les filles (50 % vs 34 % pour les bagarres et 41 % vs 11 % pour le port d'arme).

Le Centre canadien de la statistique juridique publiait récemment un rapport dans lequel il indiquait que le taux de jeunes accusés d'infractions avec violence<sup>4</sup> avait augmenté de plus de 77 % au cours de la dernière décennie (Savoie, 2000). En 1998, 21 % des adolescents accusés d'une infraction en vertu du Code criminel l'étaient en rapport avec un crime violent (Savoie, 2000). LeBlanc (1999) rapporte des données similaires pour le Québec (20 %), indiquant, par ailleurs, qu'en 1995 les voies de fait représentaient 80 % des infractions avec violence commises par les jeunes. L'augmentation enregistrée au cours des dernières années semble accrue chez les jeunes filles, représentant une hausse de l'ordre de 127 %. Toutefois, toutes proportions gardées, les jeunes commettraient moins d'infractions impliquant de la violence que les adultes (21 % vs 30 %). Dans les cas de meurtres, la différence est encore plus marquée puisque seulement 13 % des accusations pour homicides enregistrées en 1998, au Canada, sont attribuables à des mineurs (Savoie, 2000).

C'est par ailleurs au Québec que l'on enregistre un des plus faibles taux de criminalité de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les gestes reprochés sont généralement l'agression sexuelle, les voies de faits simples, graves et armées, de même que les vols qualifiés.

violence (54/10 000 adolescents) chez les jeunes au pays (Savoie, 2000). Les pratiques judiciaires en vigueur dans les différentes provinces pourraient être à l'origine de ce taux de criminalité enregistré inférieur. Par exemple, il semblerait que le Québec renvoie en temps normal ses présumés infracteurs adolescents à des mesures de rechange avant le processus de mise en accusation, alors que d'autres provinces feraient appel à ce type de mesures seulement après avoir formulé une accusation officielle (Savoie, 2000). Par ailleurs, le lecteur doit conserver à l'esprit qu'il s'agit ici de délinquance rapportée, donc de cas qui ont été portés à la connaissance de l'appareil pénal, mesure qui, c'est bien connu, sous-estime fortement la réalité.

Certains événements fortement médiatisés font penser à plusieurs que la violence des jeunes est très répandue et qu'elle vise principalement les adultes. Or, les statistiques révèlent que plus de la moitié des gestes de violence commis par les jeunes visent leurs pairs âgés entre 12 et 17 ans, et que dans 60 % des cas, la victime est connue de l'agresseur (Savoie, 2000). D'ailleurs, un domaine souvent oublié lorsqu'on discute de violence chez les jeunes touche celle commise à l'intérieur des relations amoureuses et de la famille, notamment la fratrie (Blais et Cousineau, 1999). À cet effet, la récente campagne du gouvernement québécois "La violence c'est pas toujours frappant, mais ça fait toujours mal" indique que 10 % des jeunes filles du secondaire, au Québec, mentionnent avoir connu la violence dans leurs relations amoureuses (information appuyée sur le rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, 1993). Par ailleurs, une fille sur trois aurait vécu une agression sexuelle avant d'atteindre la majorité (Tourigny et Dufour, 2000). Une récente recension des écrits, commandée par le CPLT, suggère que la consommation d'alcool ou de drogues est un facteur présent dans plus de la moitié des expériences de victimisation sexuelle et dans la majorité des cas d'agressions survenues dans le contexte d'une relation amoureuse (Tourigny et Dufour, 2000).

LeBlanc (1999), à la suite de l'analyse des trajectoires de la violence criminelle commise par divers échantillons représentatifs d'adolescent(e)s en difficulté de la région de Montréal conclut que ce n'est pas tant le nombre d'infracteurs violents qui a augmenté, mais qu'ils

sont responsables d'un plus grand nombre d'actes de violence et d'une intensité également plus élevée.

Encore une fois, on enregistre des taux de violence plus importants dans certaines souspopulations juvéniles. Par exemple, dans un échantillon d'étudiants et de jeunes décrocheurs
de l'État de la Californie et de l'Oregon (n=4500), plus de la moitié d'entre eux ont déclaré
avoir été impliqués dans un acte de violence<sup>5</sup> durant la dernière année (Ellickson, Saner et
McGuigan, 1997). Ces comportements étaient plus fréquemment avoués par les garçons que
par les filles (65 % vs 42 %). Une autre étude réalisée auprès de jeunes (n=326) provenant
d'un quartier fortement défavorisé de Portland (Oregon) fournit des données similaires. Ici,
plus de la moitié des jeunes avouent avoir été impliqués dans une bagarre au cours de la
dernière année, dont 11 % se sont soldées par des blessures (Gabriel, Hopson, Haskins et
Powell, 1996). Le port d'arme prohibée est également un phénomène souligné par plusieurs
(Gabriel et coll., 1996; Ellickson, Saner et McGuigan, 1997).

Au Québec, une étude réalisée auprès de 137 jeunes placés en centres jeunesse dans la région de la Montérégie indique que 95 % d'entre eux dénotent des comportements d'agression verbale alors que 80 % auraient déjà manifestés des gestes de violence physique (Gauthier, Huot et Ricard, 1994). Ces comportements se produiraient surtout en milieu familial. En ce qui concerne les comportements d'agression sexuelle, une étude québécoise révèle que tout près de 28 % des jeunes placés en centres jeunesse confessent en avoir été victimes au cours de leur vie. Cette proportion atteindrait 50 % si l'on ne considère que les jeunes filles (Cloutier et coll., 1994). Dans les deux cas, il s'agit d'un taux quatre fois plus élevé que dans la population juvénile générale.

L'appartenance à un gang est hautement associée, du moins dans l'imagerie populaire, à la manifestation de violence. Des études réalisées à Laval (Lemieux, 1997) et à Montréal

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ces comportements comprenaient les rixes entre membres de gangs, le port d'une arme prohibée, les menaces ou les coups portés contre une personne (incluant les membres de la famille) et finalement les assauts contre autrui avec l'intention de le blesser ou de le tuer.

(Trudeau, 1998) révèlent que la majorité des intervenants interrogés associent aux bandes de rue des activités de taxage, d'extorsion, d'intimidation et de bagarres. Une autre étude réalisée auprès d'un petit échantillon de jeunes impliqués dans un gang (n=22) indique que plus de 90 % de ces adolescents affirment se déplacer avec une arme à feu et qu'ils qualifient leur groupe de "moyennement violent" ou "fortement violent" (Fredette, Proulx et Hamel, 2000). Le phénomène de gang serait facilement associé aux jeunes provenant de minorités ethniques (Hébert, Hamel et Savoie, 1997; Lemieux, 1997). Aux États-Unis, entre 5 % et 10 % des jeunes seraient impliqués dans de tels groupes (Hébert, Hamel et Savoie, 1997). Il est par contre important de savoir que, pour la majorité des jeunes, l'appartenance à un gang constitue un phénomène transitoire et passager et que la majorité des adolescents ne demeurent pas plus d'un an au sein de ces groupes (Hébert, Hamel et Savoie, 1997).

Les jeunes ne sont pas uniquement acteurs de la violence. Ils en sont aussi souvent les victimes (Kingery, Pruitt et Hurley, 1992; Chamberland, 1998; Aebi, Killias et Ribeaud, 1999; Brunelle, Cousineau et Brochu, en préparation). Une étude récente montre que plus de 35 % de 458 jeunes Lavallois interrogés ont rapporté s'être fait frapper au cours de la dernière année, alors que 12,6 % prétendaient avoir été victimes de taxage et qu'un peu moins de 5 % indiquaient avoir subi "des choses sexuelles". Dans une proportion importante des cas (respectivement 55 %, 29 % et 20 %), l'agression perpétrée avait entraîné une blessure. Chez les jeunes placés en centres jeunesse, 62 % auraient été victimes ou témoins de violence par le passé, la plupart du temps au sein même de la famille (Gauthier, Huot et Ricard, 1994).

Il a été démontré à plusieurs reprises que la victimisation antérieure pouvait être associée à des agressions ultérieures (Fortin, 1997; Actes du colloque violences subies et violences perpétrées, 1999; Tourigny et Dufour, 2000). Par exemple, il existerait un lien certain entre le fait d'avoir été victime d'agression sexuelle antérieurement et la répétition du comportement vis-à-vis d'autres jeunes, certains avançant l'hypothèse, qu'à travers l'agression, le jeune tenterait de contrôler sa propre victimisation (Lagueux et Tourigny, 1999). La drogue pourrait dans ce cas, pour certains jeunes, jouer le rôle d'un catalyseur. Un constat semblable concerne les jeunes témoins de violence conjugale et la reproduction d'un

tel comportement (autant victime, le plus souvent pour les jeunes filles, qu'agresseur, généralement pour les garçons) dès les premières relations amoureuses (Foo et Margolin, 1995).

Plusieurs auteurs soulignent également l'existence de violence institutionnelle envers les jeunes (Fortin, 1997; Chamberland, 1998; Hébert, 1998; Rousseau, 2000). Les pires histoires rapportées sont sans doute l'existence d'escouades de la mort. En réaction aux actes de violence perpétrés par les jeunes de la rue sud-américains, les autorités auraient décidé de répondre par la même méthode. Au Brésil, ces escouades seraient responsables du meurtre de plusieurs de ces jeunes dits "hors la loi", certains estimant qu'entre quatre et cinq jeunes seraient abattus quotidiennement (Inciardi et Surratt, 1998). Ces actions seraient supportées par la population, qui croit fermement qu'il s'agit là d'une façon de se débarrasser du problème. Même si la situation n'est pas détériorée à ce point au Québec, plusieurs croient qu'on devrait apporter une attention particulière aux actes de violence commis à l'égard des jeunes par nos institutions.

Enfin, les jeunes peuvent retourner la violence contre eux-mêmes. On songe ici à l'automutilation, aux tentatives de suicide et aux suicides complétés. À cet effet, l'étude australienne de Lennings et Pritchard (1999) indique que 43 % de leur échantillon (n=118 adolescents incarcérés) ont déjà sérieusement envisagé le passage à l'acte suicidaire et que 36 % ont déjà fait un geste en ce sens. Au Québec, une étude gouvernementale indique qu'entre 1992 et 1995, 300 décès liés au suicide ont été enregistrés chez les jeunes âgés entre 15 et 19 ans (Gouvernement du Québec, 1998). Les trois-quarts d'entre eux seraient des garçons. Chez ces derniers, le nombre de suicides correspondrait à un taux de 33,5/100 000 habitants. Une autre étude québécoise indique que 17,6 % des filles et 9,8 % des garçons de niveau secondaire ont déjà pensé au suicide, alors que respectivement 7 % et 2,5 % d'entre eux auraient fait une tentative en ce sens (Giroux, 1994).

Les auteurs signalent qu'un ensemble de facteurs favoriseraient l'apprentissage de la violence. La pauvreté, la présence de violence au sein même de la famille, l'absence d'apprentissage des compétences sociales de base, le faible soutien social ajoutés à la

valorisation de la violence dans plusieurs milieux et dans les médias contribueraient à son essor (Slaby, Barham, Eron et Wilcox, 1994; Dubuc et Gagnon, 1998; Drolet et Paquin, 1999). Plus près de chez nous, LeBlanc (1999) dégage cinq facteurs qui contribueraient à cet essor : la détérioration des conditions de vie des adolescents, l'intimité accrue dans les familles, l'importance croissante des pairs et des bandes d'adolescents aux yeux des jeunes, leur plus grande impulsivité et leur tendance à déformer la réalité.

# 1.2.3 Consommation de substances psychoatives et violence chez les jeunes

Les études de prévalence laissent émerger l'hypothèse d'un lien entre la consommation de substances psychoactives et la violence, notamment chez les jeunes. En effet, de nombreuses études réalisées auprès d'une population juvénile reconnue comme ayant déjà posé des gestes de violence (judiciarisés ou non) ont signalé de hauts taux de consommation de drogues et d'alcool parmi ces jeunes (Ellickson, Saner et McGuigan, 1997; Lenning et Pritchard, 1999; Vitaro, 2000). À l'inverse, des études portant sur les jeunes consommateurs ont également indiqué qu'ils étaient régulièrement impliqués dans des situations de violence (d'Orsonnens, 2000).

Dans le premier cas, une étude réalisée aux États-Unis révèle qu'entre 37 % et 43 % des adolescents arrêtés présentent des traces de drogue dans leur urine au moment de leur arrestation (Dembo, Washburn, Wish, Schmeidler, Getreu, Berry, Williams et Blount, 1987; US Department of Justice, 1990; Wish et Gropper, 1990). Parallèlement, une autre étude conduite auprès d'un échantillon équivalent d'adolescents révélait que plus de 20 % d'entre eux rapportaient avoir commis des gestes de violence graves 18 mois après leur premier contact avec les chercheurs (Dembo, Williams, Getreu, Genung, Schmeidler, Berry, Wish et La Voie, 1991) suggérant qu'une proportion appréciable des adolescents interrogés dans la première étude présentaient des indices de violence. Dans un même ordre d'idées, l'Association américaine des psychologues estime que l'alcool serait associé aux comportements violents des jeunes dans 65 % des cas d'homicides, 40 % des assauts et 55 % des bagarres qui ont lieu à la maison (Slaby et coll., 1994). Si ce lien entre comportement de

violence et consommation de drogues est enregistré plus souvent chez les garçons, il demeure également vrai en ce qui concerne les filles (Dukarm et coll., 1996).

Dans le second cas, une étude réalisée auprès de 260 jeunes (12-19 ans) en centre de réadaptation indique que les jeunes abuseurs de substances psychoactives ont commis des actes de violence d'une nature plus sérieuse ou d'une sévérité plus grande que ceux qui n'abusent pas de drogues ou d'alcool (d'Orsonnens, 2000). En outre, l'étude révèle que 52 % des "abuseurs de drogues" ont été reconnus coupable de crimes violents alors que cette proportion ne se chiffre qu'à 11 % chez les "non-abuseurs".

D'autres études s'intéressant à des sous-populations particulières de jeunes constatent que la consommation de substances psychoactives et la manifestation de comportements violents sont fréquemment enregistrés chez les mêmes personnes. Ainsi, au Québec, les travaux de l'équipe de Richard Tremblay ont, à partir d'une étude longitudinale effectuée auprès de jeunes de la maternelle provenant d'un milieu défavorisé, mis en lien l'agressivité manifestée par certains jeunes à cette époque et les comportements de délinquance et de consommation de substances psychoactives enregistrés à l'adolescence (Tremblay, 1997).

La relation entre consommation de substances psychoactives et violence ne semble par ailleurs pas être uniquement le fait des agresseurs. Dans une population adulte, plusieurs auteurs ont remarqué que les propriétés pharmacologiques de certains psychotropes prédisposaient un individu à devenir victime d'actes de violence (Goldstein, 1985; Goldstein, Bellucci, Spunt et Miller, 1991; Parent, 1999). En effet, l'état d'altération de l'esprit manifeste provoqué par différentes substances (alcool et cocaïne particulièrement), chez certains, pourrait les faire passer pour des victimes "faciles" aux yeux d'un agresseur potentiel. Notre recension n'a cependant pas permis d'identifier une situation similaire en ce qui concerne les jeunes si ce n'est que le GHB pourrait être "la drogue du viol", si l'on se fie aux propos médiatiques.

Par ailleurs, si certaines études effectuées auprès d'adultes signalent la présence d'alcool ou

de drogue dans le corps de nombreux suicidés, il est plus difficile d'affirmer la même chose chez les jeunes. En fait, les quelques études disponibles ne s'accordent pas sur le sujet. Ainsi, dans l'étude de Lennings et Pritchard (1999), l'utilisation de drogues ne prédisait pas le risque de tentatives de suicide. Au Québec, l'étude de Giroux (1994) ne détecte pas d'habitudes abusives de consommation dans sept tentatives de suicide sur dix chez les filles et six tentatives sur dix chez les garçons. Par contre, une recension des écrits, publiée en 1997 par le CPLT, rapporte que la moitié des jeunes âgés entre 15 et 24 ans qui se sont suicidés présentaient des traces d'alcool dans leur sang au moment de l'autopsie (Tousignant et Payette, 1997). L'intoxication serait également un facteur important de passage à l'acte suicidaire, particulièrement chez les 12-24 ans (CPLT, 1998).

# 1.2.4 Trafic et violence chez les jeunes

Une étude de Ellickson, Saner et McGuigan (1997) indique que les adolescents connus pour avoir déjà commis des actes de violence présentaient dix fois plus de risques d'être impliqués dans le trafic de stupéfiants que ceux qui n'avaient pas d'antécédents de violence. Les mêmes auteurs indiquent que plus la violence est importante et répétée, plus l'implication dans la vente de drogues est importante. Par ailleurs, un document rédigé au nom de l'Association américaine des psychologues mentionne que 10 % des homicides chez les jeunes seraient attribuables au trafic de stupéfiants<sup>6</sup> (Slaby et coll., 1994). Il semble donc y avoir un certain lien entre ces deux activités. Ce lien serait encore plus marqué dans certains sous-groupes d'individus.

Par exemple, s'il a été reconnu dans plusieurs études citées auparavant que les gangs de jeunes étaient régulièrement associées à la violence, il est également mentionné à plusieurs reprises qu'elles sont aussi impliquées dans le commerce de drogues illicites (Fagan, 1989; Inciardi et Pottieger, 1991; Centres jeunesse de Montréal, 1993; Hébert, Hamel et Savoie, 1997; Lemieux, 1997).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Il n'est cependant pas clair, dans le texte consulté, s'il s'agit des homicides commis par les jeunes, des jeunes victimes d'homicides, ou du cumul des deux.

Toutefois, les activités reliées à la vente de drogues chez les jeunes n'ont pas toujours comme objectif de permettre, voire d'augmenter, la consommation. En fait, il arrive régulièrement que les jeunes impliqués dans ce commerce illicite y voient simplement une bonne occasion de faire beaucoup d'argent rapidement (Ellickson, Saner et McGuigan, 1997). Nous reviendrons sur cet aspect.

# 1.3 MODÈLES EXPLICATIFS DE LA RELATION ENTRE LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET LA VIOLENCE

L'étude des écrits concernant la prévalence de la consommation d'alcool et de drogues par les adolescents, d'un côté, et l'expression d'actes de violence par ces mêmes jeunes, d'un autre côté, aura permis de confirmer qu'une certaine proportion de jeunes font l'expérience d'une substance psychoactive au cours de leur adolescence et que d'autres, ou les mêmes, posent des gestes impliquant de la violence durant cette même période. Cette prévalence de consommation ou d'actes agressifs se retrouve, de l'avis des auteurs, on l'a vu, plus souvent dans des sous-populations spécifiques, laissant croire que certaines conditions psychologiques, économiques ou environnementales peuvent être en lien avec l'apparition, le maintien et peut-être même la diminution voire la disparition de ces comportements. On remarque d'ailleurs que l'association entre les deux phénomènes est généralement faite au sujet de telles sous-populations.

Cependant, toutes ces études de prévalence ne permettent pas, à elles seules, de comprendre ce qui relie la consommation de substances psychoactives et la violence, en particulier dans le cas des jeunes. D'autant que, nous l'avons constaté, rares sont celles qui s'intéressent explicitement ou directement à cette relation, qui en font leur objectif premier, encore une fois, en particulier s'agissant des jeunes.

Quel cadre théorique, quel schème explicatif, pourrait servir à donner un sens à tous ces chiffres? La section qui suit présente les principaux modèles conceptuels susceptibles d'être mis à contribution afin d'expliquer la présence simultanée de violence et de consommation d'alcool et de drogues chez un certain nombre d'adolescents.

# 1.3.1 Le modèle psychopharmacologique

S'appuyant, entre autres, sur les forts taux de prévalence de consommation de substances psycho-actives rapportés par les individus qui ont commis des actes de violence (ou par leurs victimes) dans les heures qui ont précédé l'agression, le modèle psychopharmacologique postule qu'il existe une relation causale entre la consommation d'une substance psychoactive et la violence (Nicholson, Maney, Blair, Wamboldt, Mahoney et Yuan, 1998). Par exemple, un texte de Pihl et Peterson (soumis pour publication) présente un tableau recensant 26 études indiquant que l'on retrouve la présence d'une substance psychoactive chez 62 % des responsables de délits violents et chez 45 % des victimes de pareils actes. Selon les tenants de ce modèle, la nature de cette relation se trouverait dans l'effet que le produit consommé engendre chez l'individu. Cet effet serait à l'origine de l'agir criminel *qui n'aurait pas eu lieu autrement*. Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que certaines drogues ont la propriété d'agir sur des centres spécifiques du système nerveux, dont la zone frontale et le système limbique. C'est notamment dans ces zones que se situeraient les centres de l'agressivité, de l'impulsivité et des inhibitions (Miller, 1991; Miller, Gold et Mahler, 1991).

L'alcool arrive bon premier dans l'identification des substances qui pourraient induire de telles réactions. On identifie aussi le PCP, la cocaïne (particulièrement sous ses formes dérivées que sont le *crack* et la *freebase*) de même que les amphétamines<sup>7</sup>. Chez les jeunes, l'alcool et le PCP sont les substances psychoactives généralement pointées du doigt. Par contre, les consommations de cannabis et d'opiacés seraient, quant à elles, reliées négativement à la violence (Erickson et coll., 1999).

Un exemple classique des recherches donnant un poids à ce modèle de compréhension se trouve dans les études en laboratoire au cours desquelles on examine le comportement d'individus ayant absorbé une certaine quantité d'alcool et d'autres qui sont sobres. Ainsi,

Page 18

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il est intéressant de constater que ces produits ne font pas partie de la même catégorie d'action sur le système nerveux central (SNC), l'alcool étant un dépresseur, la cocaïne un stimulant, le PCP et les amphétamines des perturbateurs du SNC.

une expérience conduite auprès d'étudiants par Leonard (1984) montre que l'intensité initiale du choc électrique en cas de mauvaise réponse de son vis-à-vis par un élève ayant consommé de l'alcool est supérieur à celui des étudiants n'ayant pas consommé. De plus, l'intensité des chocs électriques et la fréquence augmentaient tout au long de l'expérience chez les jeunes ayant absorbé une boisson alcoolisée, alors qu'ils étaient plus faibles et ne variaient pas au cours de l'expérience chez les sujets sobres. Au Québec, Pihl et ses collaborateurs ont entrepris des travaux dans la même veine. Dans ces études, deux opposants étaient invités à participer à un test de vitesse de réaction. Chacun d'eux devait sélectionner l'intensité du choc aversif (électrique ou sonore, selon l'étude) envoyé à son vis-à-vis en cas de défaite sur une échelle de 1 à 8, 8 représentant un niveau de douleur jugé préalablement inacceptable par chaque participant. Certains sujets étaient invités à consommer de l'alcool avant l'étude et d'autres non. Les résultats indiquent que lorsque les sujets étaient mis au courant du choc sélectionné par leur opposant, l'intensité du choc aversif qu'ils sélectionnaient par la suite (agression) diminuait pour rejoindre l'intensité sélectionnée par leur opposant chez les sujets qui n'avaient pas consommé d'alcool, alors que chez ceux qui en avaient consommé, cet ajustement n'était pas effectué (Zeichner et Pihl, 1979; Pihl et Peterson, soumis pour publication). De la même façon, les personnes qui n'avaient pas consommé d'alcool diminuaient l'intensité du choc électrique lorsqu'elles apprenaient que leur opposant ne possédait pas le contrôle du niveau sélectionné (ce dernier étant sélectionné par un ordinateur) alors que cette information ne changeait en rien le comportement des sujets intoxiqués. Les auteurs concluent que l'alcool altère le centre de la peur (threat system) de l'être humain, le rendant plus agressif face à la provocation. D'autres études montrent par contre que des éléments d'une autre nature pourraient également influencer la réaction des participants, telles les habiletés cognitives (Lau, Pihl et Peterson, soumis pour publication).

En réaction à ce courant, certains auteurs ont tenté de montrer que l'apparente relation entre les deux comportements consistait plutôt en une stratégie utilisée par un individu (consciemment ou non) pour excuser ses comportements violents et pour se déresponsabiliser vis-à-vis de la loi et envers lui-même (Fagan, 1990; Loza et Clements,

1991). Cette idée est d'ailleurs fort répandue tel qu'en témoigne une étude réalisée dans la population générale canadienne qui indique que trois-quarts des répondants admettent que la consommation d'alcool peut être un prétexte à la manifestation de comportements violents<sup>8</sup> (Paglia et Room, 1998).

Dans cette même veine d'idées, quelques études avancent que ce sont les attentes qu'un individu entretient par rapport à sa consommation qui expliquent la violence, plutôt que l'effet physiologique du produit (Greenbaum, Brown et Friedman, 1995).

En somme, le modèle psychopharmacologique peut être utile dans l'explication de certains comportements violents, particulièrement chez les consommateurs d'alcool, mais réduit de façon trop importante la responsabilité de l'individu par rapport à l'acte qu'il a commis, d'une part, et, d'autre part, demeure impuissant à expliquer que la majorité des consommateurs ne commettent pas d'actes violents.

# 1.3.2 Le modèle économico-compulsif

Le modèle économico-compulsif appelle une conception qui tranche avec les deux précédentes. Ainsi, contrairement au modèle précédent qui a d'abord été développé pour expliquer les intoxications éthyliques, le modèle économico-compulsif s'intéresse à la dépendance à des drogues dispendieuses, en particulier à l'héroïne et la cocaïne. La nature de la relation drogue/alcool-violence ne se trouve alors plus dans les propriétés pharmacologiques de la substance créant l'état d'intoxication ou dans le fonctionnement biologique ou psychologique déficient de l'individu, mais plutôt dans l'urgence de trouver des moyens financiers suffisants pour répondre à un besoin de consommation qui se fait impératif (Hunt, 1991).

Page 20

,

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cette attitude semble encore plus vraie de la part des femmes, des personnes âgées et de celles qui ont un niveau d'instruction moins élevé.

Ce modèle concerne donc le lien drogue - violence pour les personnes qui ont développé une dépendance envers une substance psychoactive et qui ne possèdent pas les moyens financiers (argent) ou sociaux (prescription de produits de substitution, réseaux) pour se les procurer.

Certes, l'usage de drogues chez la majorité des jeunes demeure généralement une activité récréative et exploratoire. Toutefois, pour la minorité dont l'usage deviendra plus régulier, des problèmes financiers s'annoncent. Le jeune pourra alors avoir recours à des moyens illégaux pour se procurer l'argent nécessaire au financement de son assuétude. Une fois encore, la responsabilité de l'agir délictuel n'est pas attribuable à l'individu, mais à des facteurs extérieurs, en l'occurrence le besoin de drogues et le prix monétaire pour se les procurer.

Plusieurs études effectuées auprès d'adultes ont depuis longtemps fait la démonstration que la criminalité était en lien étroit avec les épisodes de consommation, particulièrement de drogues onéreuses (Ball, Shaffer et Nurco, 1983; Anglin et Hser, 1987; Deschesnes, Anglin et Speckart, 1991). Par contre, la criminalité généralement répertoriée dans ce type d'études référait davantage à des crimes de nature acquisitive ou lucrative qu'à des gestes de violence et le rapport de ces personnes à la consommation référait surtout à une dépendance envers l'héroïne ou la cocaïne. L'exception est sans doute l'implication de plusieurs consommateurs dans le commerce de stupéfiants comme moyen de se procurer l'argent nécessaire à leur consommation, activité qui, comme nous le verrons dans le modèle suivant, est souvent reliée à la violence.

Selon une étude récente (Brunelle, Brochu et Cousineau, accepté pour publication), ce modèle qui a été développé, à l'origine, pour dépeindre la réalité d'adultes dépendants, pourrait également s'appliquer aux jeunes. En effet, même si l'usage de drogues plus dispendieuses telles l'héroïne et la cocaïne est moins fréquent chez les jeunes en général, les moyens financiers plus précaires dont ils disposent peuvent en conduire certains à un recours à la criminalité pour défrayer les coûts associés à la consommation de psychotropes. Toutefois, rien n'indique que cette criminalité est de nature violente.

## 1.3.3 Le modèle systémique

La violence fait partie intégrante du milieu de la drogue (Hunt, 1990; Faupel, 1991; Brochu, 1995; Chartrand, 1999). En fait, la violence y est présente parce qu'étant donné la nature illégale de ce commerce, les recours légaux pour obtenir justice en cas de non respect des règles qui s'y rattachent ne sont pas accessibles. On pourrait dire, à juste titre, que c'est la *loi du plus fort* qui règne dans cet environnement.

Lorsqu'on observe le système de distribution illicite des drogues, on y remarque la présence de plusieurs niveaux hiérarchiques, organisés selon une structure pyramidale. Au sommet de la pyramide, se retrouvent les trafiquants ou les importateurs (Cordeau, 1990; Chartrand, 1999). Ceux-ci sont responsables de l'entrée de la drogue au pays. Viennent ensuite les commerçants qui regroupent les distributeurs régionaux, les fournisseurs et les gérants (Chartrand, 1999). Enfin, apparaissent les vendeurs et les courriers dont le mandat est de livrer la marchandise aux consommateurs et à qui on confie la tâche de desservir un territoire (un quartier, une rue, une école). C'est à cet échelon que se classent généralement les mineurs. Malgré qu'ils ne puissent espérer les mêmes gains obtenus par ceux occupant les échelons supérieurs de la hiérarchie du trafic de drogues, il n'en reste pas moins que ce marché leur paraît extrêmement attrayant étant donné les possibilités de profits qu'ils y entrevoient. Ces occasions de profit font en sorte que la compétition devient féroce et les risques considérables. Toutes ces raisons, jumelées à l'absence de recours légaux pour obtenir justice, contribuent à l'utilisation de la violence comme stratégie de résolution de conflits issus des activités tenues dans le cadre du marché de la drogue, du moins chez les adultes. Ce phénomène n'aurait pas, à notre connaissance, été étudié aussi expressément chez les jeunes impliqués dans le trafic de stupéfiants.

Enfin, il paraît difficile de statuer, même après une lecture attentive des recherches précitées, si le trafic de drogues favorise la violence ou si, au contraire, les individus violents seraient plus particulièrement attirés par ce type d'activité (Erickson, 1998).

### 1.3.4 Des modèles intégratifs

Chacun des modèles qui vient d'être présenté comporte de sérieuses lacunes quant à l'explication du lien qui unit la consommation de substances psychoactives et la manifestation de comportements violents (Schneeberger, 1994). En effet, aucun des modèles présentés ne peut, à lui seul, expliquer tous les cas où l'on se trouve en présence des deux phénomènes. Certains auteurs ont donc tenté de développer des approches intégrant différentes conceptions dans un même modèle explicatif.

Une des premières tentatives en ce sens est sans doute le modèle tripartite de Goldstein (1985). Conscient que la relation entre drogue et criminalité s'avère trop complexe pour se résumer en un modèle unique, Goldstein s'est inspiré de trois des cadres théoriques présentés précédemment : les modèles psychopharmacologique, économico-compulsif et systémique. L'avantage de ce modèle tripartite, en ce qui concerne la présente étude, est qu'il a été élaboré spécialement à partir d'une criminalité violente. Un exemple proposé par Goldstein (1986) illustre bien la pluralité des modèles en présence dans le cadre d'une même situation. Ainsi, un héroïnomane qui se prépare à commettre un vol pour défrayer les coûts de sa prochaine dose (modèle économico-compulsif) consomme un peu d'alcool pour se donner le courage de commettre son larcin (modèle psychopharmacologique). À la recherche du produit, il s'adresse à un petit "dealer" de drogues qui lui a vendu un produit de piètre qualité lors d'un achat précédent et en profite pour lui régler son compte (modèle systémique).

Erickson (1998), effectuant une revue de la documentation scientifique concernant ce modèle tripartite, conclut que : 1) l'impact des effets psychopharmacologiques sur la violence a été exagéré; 2) la criminalité économico-compulsive est essentiellement lucrative plutôt que violente; et 3) qu'une grande partie de la violence liée aux drogues illicites est en fait associée à la distribution illicite des drogues, et qu'il s'agit, par conséquent, d'une violence dite systémique. Toutefois, dans le cours des études empiriques ayant comme objectif de vérifier la capacité de ce modèle intégré d'expliquer un certain nombre de situations de violence, les auteurs ont conclu que jusqu'à 50 % des cas de violence (notamment une

grande partie des cas de violence subie par les femmes) ne pouvaient être expliqués par le modèle tripartite (Spunt, Goldstein, Bellucci et Miller, 1990a et b).

Contrairement aux modèles précédents qui ont été développés à partir d'études effectuées auprès d'échantillons d'adultes, un deuxième modèle intégratif, le modèle psychosocial, s'est construit sur la base d'études de cohortes de jeunes (Dembo et coll., 1987; White, Pandina et Lagrange, 1987; White, 1991). À l'inverse des modèles précédant, où l'on postulait une relation directe et causale entre la consommation de substances psychoactives et la perpétration d'actes violents, le modèle psychosocial sous-entend qu'il n'existe pas une telle relation entre les deux comportements. Ces derniers seraient plutôt des comportements exploratoires pour certains adolescents ou des indices d'une initiation dans une trajectoire déviante pour certains autres. Sur ce dernier point, des auteurs ont développé les concepts de syndrome général de déviance, (Donovan et Jessor, 1983, 1985; Donovan, Jessor et Costa, 1988; Scheier et Botvin, 1996) pour expliquer certaines trajectoires de vie dans lesquelles la drogue et la délinquance occupent des places centrales, sans pour autant se trouver reliées de façon causale. Selon ce modèle, la relation entre la consommation d'alcool ou de drogue et la délinquance (dont la violence) serait attribuable à une série de facteurs communs, d'origine psychologique, sociale ou culturelle (Schneeberger, 1994); des facteurs que plusieurs ont nommé facteurs de risque. Ainsi, un milieu de vie de faible niveau socio-économique, l'association à des pairs consommateurs ou délinquants, la rupture de liens avec les agents de socialisation, ou la présence de certains troubles de personnalité seraient autant d'éléments pouvant expliquer à la fois la manifestation de conduites violentes et la consommation de substances psychoactives (Fagan, Weis et Cheng, 1990; Vitaro, Dobkins, Janosz et Pelletier, 1992). Une fois un premier comportement déviant adopté, celui-ci deviendrait à son tour un facteur d'engrenage pour l'adoption d'autres comportements déviants voire délinquants. Ainsi, on peut voir apparaître un lien bi-directionnel entre drogue et violence. La violence peut ainsi être perçue comme un facteur incitant à l'abus de drogues et, inversement, l'abus de substances psychoactives constituerait un facteur favorisant différentes formes de violence (Hien et Hien, 1998). Lorsqu'on discute de violence, il faut ici comprendre aussi bien la violence agie (manifestation de comportements violents) autant que la violence subie (expérience de victimisation). Ainsi, on peut croire que l'adoption d'un mode de vie lié à

l'abus de substances psychoactives augmente les possibilités de commettre un ensemble de crimes (dont des crimes de violence), mais également celles d'être victime d'agressions diverses en lien avec le milieu de la drogue.

D'autre part, quels qu'ils soient, ces modèles intégratifs omettent de tenir compte du fait que l'individu exerce un certain contrôle sur ses comportements et qu'il décide de lui-même, au moins dans une certaine mesure, de poser ou non certaines actions (Brunelle, Cousineau et Brochu; en préparation). Par ailleurs, il apparaît qu'un facteur déterminé n'aura pas le même effet chez un jeune que chez un autre, pouvant entraîner, chez un premier, l'augmentation de la consommation ou favoriser le recours à des conduites violentes alors qu'il pourra, chez un second, le retenir de poser de telles actions (Brunelle, 1999).

Récemment, les travaux de notre unité de recherche (Brochu, 1995; Brochu et Brunelle, 1997; Brochu et Parent, en voie de publication; Brunelle, Brochu et Cousineau, accepté pour publication) nous ont placés en rupture épistémologique avec la conception positiviste de la relation drogue-crime et nous ont conduits à l'élaboration d'un nouveau modèle conceptuel de cette relation (Brochu, 1995). Il s'agit d'un modèle qui place la consommation de drogues illicites et la délinquance dans un large schéma de déviance sociale, dans l'adoption d'un style de vie déviant.

Selon ce modèle intégratif, à la base de la consommation de drogues illicites et du comportement criminel se trouve un ensemble de facteurs de risque pour l'adoption d'un style de vie déviant. Ces derniers se situent sur un continuum. Pour en faciliter la compréhension, on peut affirmer que la pression qu'ils exercent sur l'individu peut être, selon le cas, faible, modérée ou élevée. Comme nous l'avons vu plus tôt, ces facteurs ont trait aux caractéristiques socio-démographiques du milieu dans lequel une personne évolue (niveau socio-économique, lieu de résidence...) (Kantor et Strauss, 1987; Tremblay, McCord, Boileau, Charlebois, Gagnon, LeBlanc et Larivée, 1991); à la fréquentation de pairs déviants (Agnew, 1991; Brownfield et Thompson, 1991; Kumpfer et Turner, 1991), à une distanciation face aux institutions de socialisation (famille, école...) (White, Pandina et LaGrange, 1987; Tremblay, LeBlanc et Schwartzman, 1988) ou par rapport aux normes

socialement établies (valeurs religieuses, normatives) (Bennett, 1990; Fagan, Weis & Cheng, 1990). Ces facteurs de risque peuvent toutefois être atténués par des facteurs de protection (estime de soi, bons liens avec les institutions de socialisation) (Tremblay, & coll., 1991). La présence de ces facteurs est médiatisée par la signification que l'acteur social leur attribue. Ce modèle conceptuel prétend que la personne suit une trajectoire toxicomane. Cette trajectoire n'est pas unidirectionnelle et à tout moment la personne peut l'abandonner. Pour les fins d'analyse, cette trajectoire peut être ponctuée par trois stades: le stade d'occurrence, celui du renforcement mutuel (entre les comportements déviants ou délinquants adoptés) et finalement, le stade économico-compulsif (où la dépendance à une drogue impose une entrée d'argent importante de façon à la supporter). Certains individus ayant les moyens nécessaires (entrées d'argent légales ou illégales) et ayant facilement accès à une drogue pourront s'adonner à une consommation expérimentale ou irrégulière de stupéfiants. On discute alors du stade d'occurrence. La majorité des jeunes consommateurs ne poursuivent pas leur trajectoire au-delà de cette étape. Pour certains, la consommation deviendra plus importante (ceux pour qui les facteurs de risque étaient plus élevés). Ce contact plus régulier avec la drogue et la délinquance pourra les entraîner dans le trafic de stupéfiants qui favorisera un accès plus grand à la drogue et, en même temps, fournira une source de revenus facile. Ces deux facteurs s'influenceront mutuellement en ce sens qu'une entrée d'argent plus importante permettra une plus grande consommation et qu'une augmentation de la consommation entretiendra l'individu dans une activité de trafic. Encore ici, beaucoup de jeunes usagers réguliers ne poursuivront pas leur trajectoire plus loin (Zinberg, 1984; Faupel, 1991). Pour une minorité cependant, cette consommation régulière de drogue se transformera en dépendance (physique ou psychologique) qui nécessitera un apport financier régulier et de plus en plus important. A cette étape, l'usager sera "victime" de sa consommation et ne pourra y subvenir que par l'implication dans une délinquance accentuée. On aborde alors le stade économico-compulsif.

Toutefois, contrairement au modèle traditionnel du même nom, les jeunes poursuivant leur trajectoire au stade économico-compulsif seront des personnes qui ont déjà fait le choix d'une option déviante, les autres ayant mis fin à leur consommation lorsque cette dernière demandait une compromission délictueuse trop importante. C'est donc dire que les jeunes qui

poursuivent leur trajectoire jusqu'à ce stade avaient déjà adopté un style de vie fortement déviant. De plus, d'autres facteurs que l'on qualifiera de maintien, de progression ou d'interruption viennent influencer le passage d'un stade à un autre ou l'abandon de ce style de vie en cours de trajectoire. Ainsi, un séjour en prison, un changement dans la disponibilité du produit ou encore le vieillissement d'un individu sont autant de facteurs qui favoriseront ou, au contraire, réduiront l'adhésion à un style de vie déviant. Pourtant, ces facteurs ont été peu étudiés et demeurent encore imprécis. Ce que Matza (1990) définit comme des "drifts" ou ce qu'Hirshi (1969) nomme des formes de contrôles informels ou indirects pourraient s'apparenter aux facteurs de maintien, de progression ou de désistement.

Enfin, bien qu'il ne s'agisse pas de la vision la plus répandue dans la communauté scientifique, certains auteurs estiment que l'apparente relation entre la consommation de substances psychoactives et la criminalité (dont la violence) n'est que le reflet des mécanismes de contrôle formel de la communauté (Becker, 1963; Roberts, 1967; Mott et Rathod, 1976). Ces auteurs conçoivent que c'est la visibilité de certaines sous-populations, tels les consommateurs et les délinquants, qui en font des cibles de choix pour les agences de régulation sociale. La relation entre les comportements serait alors la cristallisation de cette stigmatisation.

<u>En résumé</u>, il existe plusieurs modèles explicatifs de la relation entre la violence et la consommation de substances psychoactives. Certains de ces modèles, ce qui est le cas de la plupart des modèles causaux, ont de la difficulté à expliquer l'ensemble des cas où l'on enregistre un lien entre alcool, drogue et violence et apparaissent donc, dans une plus ou moins grande mesure, réductionnistes. D'autres modèles, dont les modèles intégrés, bien qu'ayant le mérite de considérer la complexité du phénomène, n'ont guère fait, à ce jour, la démonstration empirique de leur conception. De plus, il peut apparaître plus difficile d'en tirer des pistes d'action concrètes compte tenu de la diversité des aspects à considérer.

À l'exception du modèle psychosocial, les schèmes théoriques proposés par les auteurs ont en majorité été élaborés à partir de populations adultes. Toutefois, plusieurs études ont tenté d'appliquer ces modèles aux jeunes. Un nombre impressionnant d'études de prévalence ont été réalisées auprès d'une population étudiante (entre 11 et 25 ans). Elles parviennent habituellement toutes à la conclusion que l'alcool, les drogues et la violence sont reliés, et suggèrent le modèle psychopharmacologique comme explication du phénomène (Seitz et Santos, 1996; Smart, Mann et Tyson, 1997). Cette association peut varier selon le sexe, l'appartenance ethnique et le produit consommé par l'individu (Grunbaum, Basen-Engquist et Pandey, 1998). Toutefois, ces études reposent généralement sur le constat que les deux comportements se sont produits chez les mêmes individus au cours d'une certaine période de temps, ce qui nous semble constituer un faible soutien à l'échafaudage de la thèse proposée.

Par ailleurs, on remarque la présence de quelques écrits qui analysent le phénomène des gangs de jeunes en rapport avec les deux comportements qui nous intéressent (Fagan, 1989; Inciardi et Pottieger, 1991). Ces auteurs remarquent que : 1) certains gangs sont fortement impliqués dans des actes de violence; et 2) plusieurs d'entre eux s'adonnent également au trafic de stupéfiants. Peu d'auteurs, par contre, relient les deux comportements, si ce n'est parfois dans l'optique du modèle systémique que nous avons présenté auparavant.

En somme, la majorité des modèles conceptuels développés auprès des populations adultes (psychopharmacologique, systémique, intégré) trouvent écho, dans une certaine mesure et d'une certaine manière, dans la population juvénile. Les mêmes critiques peuvent alors leur être adressées à savoir qu'ils demeurent impuissants à expliquer une partie des cas où drogues et violence se retrouvent dans un même contexte, qu'ils présentent une conception un peu trop déterministe de la relation entre les deux comportements, et qu'il peut parfois sembler difficile de suggérer des avenues d'intervention concrètes à partir de ces modèles.

#### 1.4 Interventions aupres des jeunes vises

Peu importe la façon dont on conçoit la relation entre les gestes de violence posés par les jeunes et leur consommation de substances psychoactives, on ne peut nier l'existence de ces deux comportements très préoccupants pour un grand nombre d'individus. Si de nombreux articles ont abordé la question de la prévalence de consommation de drogues, d'alcool et la manifestation de comportements violents chez les jeunes, et que quelques uns ont tenté d'y

apporter une explication rationnelle et organisée, peu d'écrits ont été répertoriés quant aux solutions à apporter à ces problématiques. Lorsque ce fût le cas, il apparaît assez clairement que la nature de ces interventions diffère selon les croyances et, surtout, selon la façon dont on conçoit la relation entre les deux. La prochaine section présente les différents types d'actions privilégiées et posées vis-à-vis de l'un ou l'autre des comportements précités, ou des deux à la fois, tel qu'on les trouve mentionnés dans les écrits scientifiques.

# 1.4.1 Des interventions répressives

Un premier type d'intervention décrit réside dans l'utilisation de méthodes coercitives. On espère, dans ce cas, qu'en interdisant un comportement et qu'en en sanctionnant son auteur, on arrivera à le faire disparaître. Ce mode d'intervention mise donc, pour une part, sur la mise à l'écart des "infracteurs" (incarcérations, suspensions, placements, etc.) et, pour une autre part, sur la crainte que la punition infligée à quelques uns suscitera chez les autres "infracteurs" potentiels. Ce mode d'intervention est largement utilisé dans plusieurs pays, pour sanctionner différents types de comportements.

La guerre à la drogue se classe sous cette rubrique. Dans le cadre d'une telle action, on postule que si l'on parvient à réduire l'offre, la demande sera moins élevée (Blumstein, 1996). On menace donc de condamner les trafiquants, et parfois même les consommateurs, à des peines privatives de liberté. On espère ainsi que la punition aura raison de leurs activités de trafic ou de consommation. À ce chapitre, les États-Unis arrivent bon premiers. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les sommes d'argent faramineuses qui sont injectées dans la guerre à la drogue et dans l'emprisonnement des consommateurs de drogues et des trafiquants pour s'en convaincre.

Il est toutefois paradoxal de constater l'importance de la consommation durant l'incarcération, comme en témoigne l'étude de Plourde (2000). Il semble donc qu'une telle mesure ne donne pas les résultats escomptés. Au contraire, certains s'initieraient même à de nouvelles pratiques de consommation durant leur séjour derrière les murs (Baker, Pollack et Kohn, 1995).

En outre, les moyens utilisés dans la guerre à la drogue ne seraient pas sans effets pervers nocifs. Ainsi, Erickson et coll. (1999) décrivent une expérience au cours de laquelle des policiers "*undercover*" étaient intégrés dans des classes afin de démanteler des réseaux de distribution de drogues. Loin d'avoir atteint son objectif, cette expérience aurait plutôt créé une atmosphère de méfiance se soldant par l'augmentation de la violence plutôt que sa diminution.

Le Canada, bien que ne pouvant se comparer aux États-Unis, tend à être influencé par les politiques de ses voisins du sud. Ainsi, les nouvelles dispositions légales permettant un renvoi plus facile des jeunes accusés de délits de violence devant un tribunal pour adulte ou l'augmentation du temps de placement maximum dans un centre de réadaptation pour les auteurs de ces crimes sont des exemples d'interventions répressives visant à punir "l'infracteur" et décourager les agresseurs potentiels.

Les programmes d'incarcération-choc (boot camps) sont également des stratégies répressives employées pour intervenir auprès des jeunes toxicomanes (MacKenzie et Parent, 1992; Correia, 1997). Ces programmes constituent une adaptation, plus radicale, des programmes de communauté thérapeutique. L'intervention s'appuie sur des principes d'autorité, de règlements rigides et de punition. Selon l'analyse qu'en faisait Brochu (1995), ces plans d'interventions physique et psychologique, s'échelonnant généralement sur une période de trois à six mois, mettent l'accent sur l'acquisition d'une discipline très rigoureuse, de même que sur un changement radical du mode de vie des personnes qui y sont référées (Sechrest, 1989). Alors que la réadaptation s'appuie en grande partie sur le modèle proposé par les communautés thérapeutiques, les dispositions disciplinaires sont, quant à elles, issues des camps d'entraînement des recrues militaires américaines (voir Brochu et Forget, 1990). On entretient ainsi l'espoir que les jeunes soumis à un tel entraînement physique et psychologique pourront acquérir des valeurs de base tel le respect de l'autorité et des institutions en place (McDermott, Gigliotti et Stafford, 1988). Il est intéressant de noter que ces programmes excluent généralement les personnes qui ont commis des délits de nature violente. Auprès des jeunes adultes, ces programmes n'ont pas fait la démonstration qu'ils étaient efficaces à diminuer la récidive et la rechute (Brochu et Schneeberger, 1999). Chez

les mineurs, l'information disponible ne permet pas de conclure quant à leur possible efficacité.

La consommation de drogues illicites n'est pas le seul comportement réprimé chez les jeunes. En effet, on peut également citer en exemple la loi interdisant la vente d'alcool aux mineurs et prohibant leur présence dans les débits de boisson. Cette fois-ci, ce sont les adultes qui font principalement les frais de ces mesures, les amendes aux vendeurs-contrevenants étant particulièrement élevées. Toutefois, les effets dissuasifs de telles mesures ne suffisent pas toujours. À titre d'exemple, une récente étude de la Direction de la Santé publique de la Montérégie, menée auprès de 442 commerces de la région, révèle que 43 % des détaillants autorisés à vendre de l'alcool sur le territoire (épiciers, dépanneurs, points de vente de la SAQ) autorisaient des jeunes de moins de 18 ans à se procurer un produit éthylique (Girard-Solomita, 2000; Larose, 2000).

Enfin, mentionnons qu'il est courant que l'exclusion (mesure répressive) soit utilisée par les organismes en contact avec les jeunes lorsque ces derniers manifestent des comportements violents ou lorsqu'on décèle chez eux une consommation de substances psychoactives. C'est notamment le cas de plusieurs écoles et de nombreuses maisons de jeunes. Par ailleurs, plusieurs auteurs mentionnent que l'exclusion, plutôt que de réduire l'occurrence des comportements violents contribuera, bien au contraire, à son augmentation (Chamberland, 1998; Rousseau, 2000) puisque ces jeunes, privés de leur contact avec ces institutions de socialisation, risquent de trouver ailleurs, chez des amis également exclus, le modèle à imiter.

Ainsi, si les moyens répressifs se révèlent efficaces dans la mesure où ils empêchent, pour un certain temps, les "infracteurs" de commettre de nouveaux actes répréhensibles, ils ne semblent pas suffisants pour garantir la non-récidive et appellent parfois des mesures complémentaires. C'est pourquoi diverses stratégies "socio-sanitaires" ont été mises sur pied. On espère ainsi modifier les caractéristiques de l'individu qui l'amènent à consommer ou à commettre des actes violents, ou encore à changer certains éléments de son environnement qui le portent à adopter ces comportements.

#### 1.4.2 Interventions socio-sanitaires

On pourrait classer les interventions socio-sanitaires de différentes façons. On pourrait choisir de les présenter selon le type d'intervention. On pourrait également décider de le faire en fonction de la clientèle visée par les différents programmes. Enfin, on pourrait opter pour une classification de l'intervention en fonction des objectifs qu'elle vise. Nous avons retenu la première façon, distinguant donc les diverses interventions répertoriées sous cette rubrique selon le type de programmes. Ainsi, on obtient deux grands groupes de mesures socio-sanitaires : des mesures préventives et des mesures de réadaptation (réhabilitation).

## 1.4.2.1 Des mesures préventives

L'approche préventive a pour objectif d'éviter qu'une situation se produise ou se détériore en agissant sur différents facteurs individuels (connaissances, habiletés) ou sociaux (pauvreté, chômage, habitation...). La prévention peut revêtir plusieurs formes. Elle peut s'adresser à la population générale. C'est notamment le cas des campagnes anti-tabagisme ou contre la violence que l'on présente à la télévision et dans les écoles. On parle alors de *prévention dite primaire*. Elle peut cibler des groupes à risque ou des personnes qui présentent des indices laissant présager un développement éventuel de la problématique que l'on souhaite prévenir. En d'autres termes, on intervient plus massivement — et plus efficacement, on l'espère — en ciblant des groupes plus restreints de personnes qui présentent une plus forte probabilité de développer un problème. Il sera alors question de *prévention secondaire*. Ainsi, certains auteurs concluent qu'il existe des groupes plus vulnérables que d'autres en raison de leur statut socio-économique, de leur appartenance ethnique, de leurs croyances religieuses ou de leur orientation sexuelle, pour ne nommer que quelques indices de vulnérabilité pressentis dans cet esprit (Slaby et coll., 1994). Enfin, la prévention peut viser la récidive. Dans ce cas, on agit sur la personne déjà aux prises avec la problématique ciblée en tentant de faire en sorte : 1) qu'elle s'en sorte; et 2) de manière définitive. Une telle forme de *prévention* sera dite *tertiaire* et fera l'objet de la section traitant de la réadaptation.

## 1.4.2.1.1 Prévention générale

Plusieurs documents décrivent différents programmes de prévention destinés à la population juvénile en général. Certains visent la prévention de la consommation de substances psychoactives, d'autres la prévention des comportements violents. Aucun des programmes recensés destinés à l'ensemble des jeunes n'est apparu viser à la fois la consommation de drogue ou d'alcool et la manifestation de violence.

Dans le premier cas, lorsqu'il est question de prévenir la consommation de substances psychoactives, le programme le plus connu aux États-Unis est certes le programme DARE dispensé originellement aux élèves de cinquième ou sixième année, mais qui est maintenant disponible pour les jeunes de tous les âges, de la maternelle à la fin du secondaire. Le programme est offert par des policiers spécialement formés et vise à éduquer les jeunes à propos des drogues et à développer leur capacité de résistance à l'influence de leurs pairs (Strandberg, 1998). Il est dispensé sur une base de 17 semaines. Par contre, il faut le déplorer, si le programme obtient des résultats intéressants à court terme, on ne lui reconnaît pas d'effet à plus long terme (après trois ans) sur la consommation d'alcool, de cigarettes et de cannabis. Strandberg (1998), à la suite de son étude, explique cette apparente inefficacité par la trop courte durée de l'action. Pour reprendre son idée, l'éducation c'est comme le piano, si l'on ne pratique pas régulièrement, on perd les habiletés acquises.

Chayer, Larkin, Morisette et Brochu (1997) ont réalisé une recension des écrits concernant les programmes de prévention de la toxicomanie. Les auteurs mentionnent qu'il est difficile de déterminer l'efficacité de ces programmes parce qu'ils jugent qu'un grand nombre de ces derniers n'ont pas été évalués selon des normes scientifiques rigoureuses ou n'ont simplement pas été évalués. De plus, il est difficile de bien connaître le contenu spécifique des programmes évalués. Les auteurs recommandent que les chercheurs aient recours à des méthodologies plus rigoureuses (utilisation de groupes contrôles, séances de rappel et instruments de mesures validés). Ils concluent que l'impact des programmes de prévention sur la consommation d'alcool et d'autres drogues demeure limité pour tous les types de programmes de prévention recensés (information et transmission de valeurs, stratégies

affectives, influence sociale, habiletés personnelles et sociales, stratégies de remplacement, programmes axés sur la famille).

Toutefois, il est possible d'identifier un certain nombre d'éléments pouvant favoriser l'efficacité des programmes de prévention : l'utilisation de stratégies multiples et à divers niveaux, des interventions précoces, l'adaptation des programmes à des populations cibles et la concertation des différentes ressources disponibles (l'école, les parents, les médias, la communauté, les divers paliers de gouvernement). Enfin, il apparaît que les approches qui reposent sur les principes et les modèles d'action communautaire visant un changement social et qui accordent beaucoup d'importance à la notion d'empowerment, c'est-à-dire redonner le pouvoir aux gens (empowerment individuel) ou à la communauté (empowerment collectif) semblent prometteuses quoique les programmes conçus dans cette voie n'aient pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Mentionnons qu'il existe aux États-Unis l'équivalent du programme D A R E en matière de violence. Il s'agit du "Gang Resistance Education Training (GREAT)". Tout comme le programme qui vient d'être présenté, ce dernier est offert par des policiers et vise le développement d'habiletés chez des élèves du primaire, leur permettant de résister à l'influence de leurs pairs (Hébert, Hamel et Savoie, 1997). La seule étude évaluative disponible à ce sujet ne s'avère pas très concluante, indiquant un pourcentage égal de jeunes affirmant faire partie d'un gang chez ceux qui ont été exposés au programme et ceux qui ne l'ont pas été (Palumbo et Ferguson, 1995).

Hébert, Hamel et Savoie (1997) ont produit une volumineuse recension des écrits sur l'efficacité des programmes de prévention de la violence (l'accent étant mis sur le phénomène des gangs) et d'autres problèmes sociaux (délinquance, troubles de comportement). Leurs conclusions quant à l'évaluation des programmes sont partagées. D'une part, les auteurs notent qu'une évaluation du programme présenté n'est pas toujours effectuée, et que, lorsqu'on en retrouve une, elle est souvent incomplète ou repose sur de petits échantillons. D'autre part, les auteurs sont tout de même parvenus à dégager plusieurs éléments

prometteurs. Ils identifient ainsi trois cibles auxquelles la prévention peut s'adresser en soulignant pour chacune d'elles les aspects les plus prometteurs en termes d'efficacité.

Une première cible est l'individu. Les auteurs concluent que pour obtenir un certain impact : 1) l'information véhiculée doit être conforme aux connaissances que les jeunes ont déjà sur le problème; 2) la dimension récréative et relationnelle est importante; 3) il est nécessaire de redonner le pouvoir d'agir aux jeunes (processus d'empowerment); 4) les services offerts doivent cibler différentes sphères de la vie du jeune; 5) l'intervention doit être sensible aux besoins de chaque jeune (besoins de réussite, d'accomplissement, d'appartenance); 6) les jeunes doivent être impliqués dans les décisions qui les concernent; et 7) les programmes doivent perdurer à travers le temps. Les auteurs mentionnent également qu'on ne saurait limiter l'intervention à l'individu et qu'il faut également agir sur son environnement. Deux principaux milieux sont alors ciblés, la famille et l'école. Dans le premier cas, on indique que les approches axées sur l'éducation et sur l'amélioration des compétences parentales sont généralement identifiées comme étant efficaces. L'approche systémique est également privilégiée. Quant à l'école, on souligne : 1) l'importance du climat scolaire et du lien de confiance qui s'établit avec les adultes; 2) le développement de programmes de loisirs; et 3) l'utilisation des groupes de pairs. Enfin, toujours selon Hébert, Hamel et Savoie (1997), la prévention devrait également tenir compte de la communauté et des institutions. En ce sens, les auteurs privilégient une approche communautaire où l'accent est mis sur la restructuration des infrastructures.

Au Québec, on remarque quelques programmes prometteurs qui s'appuient sur certaines des recommandations mentionnées auparavant. Le programme VIRAJ constitue, en effet, un bel exemple de prévention générale visant la violence, plus spécialement dans les relations amoureuses. Dispensé en deux sessions de 75 minutes, il s'adresse aux élèves du secondaire et vise un changement de normes et le développement de comportements prosociaux. Une étude évaluative utilisant un devis quasi expérimental indique que les jeunes exposés au programme montrent, immédiatement après le programme et lors du suivi de quatre mois, un changement plus marqué aux échelles des attitudes, du sentiment de contrôle, des intentions d'agir et de la perception de la pression des amis que ceux que l'on peut enregistrer auprès

d'un groupe équivalent d'étudiants n'ayant pas bénéficié de l'intervention (Lavoie, Dufort, Hébert et Vézina, 1997). L'impact du programme semble toutefois plus faible chez les étudiants appartenant à une minorité ethnique.

Il existe également un programme intitulé "Compétence sociale et socialisation à la maternelle", développé par la Direction de la Santé publique de Montréal et implanté dans une dizaine d'écoles à titre expérimental, qui vise la prévention des conduites violentes des jeunes de 5-6 ans par l'apprentissage de conduites sociales telles l'écoute d'autrui, le partage, l'aptitude à se faire des amis, à régler pacifiquement ses conflits (Nancy, 2000a). L'évaluation du programme montre que les enfants exposés à ce type de prévention présentent une nette amélioration de leurs habiletés à résoudre un conflit de façon pacifique.

Les expériences québécoises en matière de prévention de la violence ne se limitent pas à ces deux expériences. On pourrait également nommer le projet "taxage" qui vise à prévenir ce type de criminalité dans les écoles en informant les jeunes sur la question, en leur faisant prendre conscience des conséquences négatives de ces gestes (tant pour l'agresseur que pour la victime) et en les invitant à dénoncer les comportements dont ils sont témoins (Société de criminologie du Québec, 1999). On pourrait encore mentionner une initiative du gouvernement fédéral qui a développé un programme de prévention générale de la violence intitulé "Brisons le mur du silence", qui concerne en particulier le taxage et les agressions sexuelles et qui présente, par l'entremise d'un petit livret d'information, une définition claire des comportements visés et de leurs conséquences, encourageant aussi les adolescents à les dénoncer (Bianki et Lampron, sans date). Toutefois, ces programmes n'ont pas été évalués et on ne saurait conclure pour l'instant à leur efficacité.

### 1.4.2.1.2 Prévention ciblée

Postulant que les interventions préventives ne devaient pas cibler tous les jeunes, mais plutôt certains sous-groupes à risque, des organismes ont mis sur pied des programmes destinés à des populations spécifiques, ce que nous appelons ici la prévention ciblée. Encore une fois, certains programmes viseront la prévention de la consommation de drogues, alors que

d'autres cibleront la prévention de la violence. Enfin, certains viseront à la fois les deux comportements, ce qui nous intéresse ici plus particulièrement.

Le programme de prévention offert dans un quartier hautement défavorisé de la ville de Baltimore (Baker, Pollack et Kohn, 1995) constitue une illustration éloquente d'un type de programme de prévention ciblée visant à la fois une réduction de la violence dans le quartier et l'abus de substances psychoactives. Le programme était destiné aux jeunes du quartier sur une base volontaire. Il était offert après les heures de cours et toute la journée les fins de semaine et durant les vacances scolaires. L'objectif du programme était d'occuper les jeunes à des activités constructives tout en leur offrant un environnement sain, un modèle adulte convenable et une atmosphère accueillante. Les activités n'étaient pas proposées aux jeunes, mais venaient plutôt d'eux-mêmes. Les chercheurs ont constitué un groupe contrôle possédant les mêmes caractéristiques que celles des jeunes qui ont participé au programme. Ils ont par la suite rencontré les adolescents des deux groupes un an et deux ans et demi après la première évaluation. Les résultats indiquent que le groupe qui a participé au programme de prévention a diminué sa consommation de drogues, alors que celle du groupe de comparaison a augmenté. De la même façon, les comportements sérieux de délinquance, dont la violence, ont diminué chez les jeunes exposés au programme mais pas pour les autres. Par ailleurs, la consommation d'alcool a augmenté dans les deux groupes, bien que de façon moins importante chez les adolescents qui ont participé au programme. En guise de conclusion, les auteurs soulignent le caractère informel du programme qui leur semble un facteur de succès de l'opération.

Un autre programme de prévention dispensé dans un quartier hautement défavorisé de Baltimore apporte un complément d'information intéressant (Gabriel et coll., 1996). Ce programme était basé sur trois axes principaux : 1) un enseignement permettant une meilleure compréhension des causes et des conséquences liées à la violence ainsi que l'apprentissage de moyens alternatifs pour gérer la colère et résoudre les difficultés; 2) la tenue de jeux de rôle permettant aux jeunes de mettre en pratique les notions préalablement apprises; et 3) la visite de différents organismes impliqués dans l'intervention en matière de violence (poste de police, cour, centre de détention, maison d'hébergement pour femmes violentées, etc.). L'évaluation du programme témoigne d'une prévalence égale ou inférieure

de la consommation d'alcool et de cannabis des jeunes qui ont suivi le programme par rapport à ceux que l'on trouve dans les enquêtes nationales (Gabriel et coll., 1996). Des résultats semblables sont obtenus en ce qui concerne le port d'arme, mais on continue à enregistrer de plus hauts taux de prévalence dans cette population plus défavorisée que dans la population générale (56 % ont été impliqués dans une bagarre au cours de la dernière année).

Le Urban Youth Connection est quant à lui un programme de prévention ciblée dispensé auprès de certains élèves principalement hispanophones et afro-américains de septième année et de niveau secondaire (high school) dans la ville de Boston (Valentine, Gottlieb, Keel, Griffith et Ruthazer, 1998). Le programme est destiné aux élèves référés par leur professeur en raison de leurs difficultés académiques, comportementales ou sociales. L'intervention est dispensée par des étudiants de maîtrise en service social et consiste principalement en du counselling auprès des jeunes, de façon individuelle ou en groupe. Le programme vise à réduire un ensemble de comportements dont l'usage d'alcool et de drogues et la violence interpersonnelle, et à augmenter certaines habiletés. Les résultats d'une étude évaluative employant un devis quasi expérimental indiquent une réduction de la consommation de substances psychoactives, notamment la bière et le cannabis. Toutefois, il est difficile de conclure à l'efficacité du programme puisqu'on remarque également une diminution de ces comportements chez les jeunes du groupe contrôle.

Au Québec, le programme de prévention ciblée développé par l'équipe de Richard Tremblay (*The Montreal Experimental Prevention Program*) montre, à partir d'un échantillon d'enfants de la maternelle provenant d'un milieu socio-économique défavorisé et identifiés par les professeurs comme présentant des traits élevés d'agressivité, des résultats encourageants. Le programme évalué comprend deux volets. Le premier s'adresse aux parents et vise le développement de leurs habiletés parentales (entraînement à la supervision, techniques de renforcement positif des comportements souhaités, gestion des conflits familiaux, etc.) à raison d'une rencontre à toutes les trois semaines. Le second volet consiste à enseigner à ces enfants des habiletés prosociales. Ces rencontres ont lieu une dizaine de fois par année. Le programme s'étend sur une période de deux ans. Les résultats de l'évaluation conduite en

parallèle indiquent que les difficultés d'adaptation de ces enfants à l'âge de 11-12 ans et les comportements de délinquance entre l'âge de 10 et 15 ans sont plus élevés chez les enfants qui n'ont pas été exposés au programme que chez ceux qui y ont participé (Tremblay, 1997). Forts des résultats obtenus, les chercheurs ont instauré des programmes similaires dans plusieurs écoles maternelles du Québec (*Floppy*).

En fait, les programmes visant la prévention de la consommation de substances psychoactives ou les manifestations de la violence ne sont pas rares. À témoin un document du National School Safety Centre qui recense plus d'une centaine de programmes visant la prévention de la consommation de drogues ou d'alcool, de l'adhésion à un gang, de la violence, de la délinquance ou du port d'arme prohibé (Stephens, James, Arnette et Grady, 1995). C'est donc dire que les bonnes idées ne manquent pas. Toutefois, un des principaux problèmes, sinon le principal, que l'on rencontre avec les programmes de prévention est la difficulté d'évaluer leur efficacité. En effet, l'impact de tels programmes demande un suivi de la clientèle cible à moyen et à long terme pour savoir si les objectifs ont été atteints (réduction de la violence et de la consommation). Trop souvent, la durée de vie des programmes de prévention n'est pas suffisante pour entreprendre ce genre d'activités, jumelé au fait qu'il y a rarement d'argent disponible pour le faire. Ensuite, même dans les cas où l'exercice a pu être conduit, il est difficile de savoir si le programme de prévention est bel et bien responsable de la réduction des comportements observés. Cette difficulté est encore plus vraie dans le cas des programmes de prévention générale où l'on cherche à prévenir des situations susceptibles de se produire, mais pour lesquelles on ne possède que peu d'indices d'incidence.

Mentionnons que depuis quelques années, on assiste de plus en plus à des efforts d'évaluation des programmes de prévention, dont ceux dispensés au Québec. Toutefois, les résultats tardent à être connus. Il est par contre possible que cette impression soit le résultat du fait que seules les personnes sensibilisées à l'évaluation de programmes diffusent de l'information sur les programmes existants. Cette hypothèse pourrait être soutenue par les commentaires de plusieurs intervenants qui, lors de la tournée de consultation 1999-2000 du

CPLT, ont indiqué que les expériences d'intervention qui obtenaient un certain succès n'étaient pas suffisamment publicisées.

## 1.4.2.2 La réadaptation

Ce qui frappe en premier lieu lorsqu'on tente de traiter de la réadaptation des jeunes en matière de violence et de toxicomanie, c'est la difficulté de répertorier des articles qui traitent de la question. Bien que l'on retrouve plusieurs documents classés dans les banques bibliographiques sous les vocables "drogue (ou alcool)" et "traitement", la lecture de ces articles nous révèle une toute autre nature des documents. Généralement, ces documents traitent en fait de prévalence (Barnes et Welte, 1986; Lorch et Chien, 1988; Barnea, Teichman et Rahau, 1993). D'autres discutent d'évaluation (Stone, 1990), de dépistage (Winters, Weller et Meland, 1993) ou de *sentencing* (Collison, 1994). Les informations disponibles sur le traitement des jeunes, particulièrement en matières de violence et de consommation de substances psychoactives, sont donc beaucoup moins présents dans la littérature que celles qui touchent la prévention, et que ce que laisse croire, à première vue, le libellé des mots clés qualifiant les écrits dans les banques de données bibliographiques informatisées.

La difficulté de répertorier les textes dans les banques de données informatisées est peut-être le fait que les expériences de réhabilitation des jeunes n'ont pas toujours fait l'objet de publications scientifiques. Cette hypothèse pourrait être soutenue par le fait qu'au Québec, lorsqu'on consulte la "littérature grise" (inédite) sur le sujet de l'intervention non-préventive auprès des jeunes, on trouve plus facilement l'existence de programmes.

Lorsque la question de la réadaptation est abordée, c'est généralement dans le cadre d'une intervention en milieu fermé. C'est notamment le cas des programmes d'incarcération-choc décrits dans la section concernant les interventions répressives. D'ailleurs, on remarque que les quelques programmes de traitement de la violence ou de la toxicomanie que l'on répertorie dans les écrits scientifiques accompagnent généralement une mesure de répression.

C'est le cas du "programme de sensibilisation indirecte" (Covert Sensitization Treatment) décrit par Daniel et Dodd (1990). L'intervention, divisée en douze séances d'une heure et demie chacune, porte sur la déconstruction des images mentales associées aux comportements de consommation d'alcool. Le programme tente ainsi de substituer, chez le jeune, les images positives liées à l'alcool par des images aversives, l'objet de cette aversion ayant été soigneusement trouvée auparavant (peur des rats, du ridicule, etc.). Il est difficile d'en dire beaucoup plus sur ce genre de programme puisque l'expérience a été conduite auprès de deux sujets seulement.

Un autre exemple de programme visant la réhabilitation des jeunes en matière cette fois de délinquance s'intitule l'"Approche de la communauté d'entraide et de justice" (ACEJ). Ce programme d'inspiration cognitivo-développementale vise l'amélioration de la compétence morale des jeunes, de même que la qualification de l'atmosphère morale de leur milieu de vie (Dionne, 1996). L'intervention est axée sur un principe de démocratie et de justice où chaque jeune est partie prenante des décisions qui le concernent, au même titre que les intervenants. Le contexte de vie de groupe est propice à la création de situations réelles qui nécessitent des stratégies de résolution de conflits qui seront gérées de façon démocratique. Le programme prévoit aussi des débats sur des situations fictives qui développeront chez les jeunes les mêmes habiletés de résolution de conflits. La recension des écrits réalisée par Dionne (1996) sur ce type de thérapie, tout en ne permettant pas de conclure à son efficacité, laisse présager des résultats intéressants. L'expérience a été tentée auprès de jeunes hébergés en centres jeunesse dans la région de Montréal, sans qu'on en connaisse l'évaluation (Dionne, 1996).

Traitant de la situation entourant le phénomène des gangs dans les centres de réadaptation de la région de Montréal, Fredette, Proulx et Hamel (2000) présentent un modèle d'intervention développé par Goldstein et Glick (1994) qui utilisent des techniques d'ordre cognitivomorales, comportementales et cognitivo-comportementales dans le but d'intervenir auprès des adolescents présentant des problèmes récurrents de violence. Il s'agit de l'"*Aggression Replacement Training*" (ART). Les auteurs décrivent ainsi le programme :

"D'abord, l'entraînement structuré aux habiletés sociales se veut une intervention psycho-éducationnelle permettant d'enseigner au jeune de nouvelles compétences sociales lui permettant notamment d'améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles. Ensuite, l'entraînement au contrôle de la colère doit permettre à l'adolescent d'identifier les indices provoquant sa colère tout en lui enseignant une série de techniques afin de répondre de façon moins impulsive aux situations qu'il perçoit comme provocantes. Le but n'est pas d'éliminer la colère mais bien de développer des modalités acceptables d'expression et de maîtrise de celle-ci. Enfin, prenant la forme de discussion de groupes autour de dilemmes sociomoraux, l'éducation morale vise l'enseignement de valeurs prosociales (équité, honnêteté, justice, respect des droits d'autrui, etc.) afin de faire progresser le niveau de raisonnement moral de l'adolescent vers un stade plus élevé" (Fredette, Proulx et Hamel, 2000 : 12).

Brodeur (1993) présente pour sa part un programme d'intervention destiné plus généralement aux adolescents violents. La clientèle est référée par un Bureau des services sociaux (BSS) de Montréal (maintenant appelé « point de services local »). Le programme se déroule sur la base de douze rencontres hebdomadaires d'une durée de deux heures et quart. L'intervention aborde une réflexion sur les causes et les caractéristiques de la violence et vise le développement d'habiletés spécifiques nécessaires au contrôle de soi et d'habiletés sociales générales, de même que le développement de l'aide mutuelle à l'intérieur du groupe. Les jeunes ont la latitude d'aborder les sujets de discussion qu'ils souhaitent. L'auteur rapporte que le taux d'absence et d'abandon a été extrêmement élevé, soulignant que seulement cinq des huit adolescents suivis ont assisté à au moins 50 % des rencontres. Aucune évaluation d'impact n'est présentée.

Enfin, un autre programme québécois s'adressant aux adolescents qui manifestent de la violence dans leurs comportements a été identifié dans le cadre de notre recension des écrits. Le programme "Briser les chaînes" est offert en partenariat par les Centres jeunesse de la Montérégie et par l'organisme communautaire Après Coup. Celui-ci vise à sensibiliser les jeunes à leurs comportements violents et à les responsabiliser vis-à-vis de leurs actes (Gauthier, Huot et Ricard, 1994; Huot, Denis, Briand et Champoux, 1998). Les seules données d'" efficacité" connues indiquent que le programme est apprécié de la majorité des

jeunes (87 %). Aspect majeur à considérer, les adolescents qui présentent des problèmes de surconsommation ne sont pas admissibles au programme.

### 1.4.3 Les autres interventions

Conscients de l'inefficacité des mesures répressives lorsqu'elles sont employées seules, mais également du très haut taux d'attrition enregistré dans les programmes de réhabilitation, le gouvernement américain a mis sur pied des programmes de "Drug Courts", qui constituent des tribunaux juvéniles ne traitant que des causes reliées à la drogue et dont les différents acteurs sont sensibilisés à la dynamique toxicomane. L'avantage de ce type de programme est que l'accent est généralement mis sur l'aspect curatif des difficultés reliées à la toxicomanie tout en se servant de la pression légale pour "motiver" le jeune à compléter sa démarche. Toutefois, ce genre de programme n'accepte généralement pas les cas où l'on enregistre des actes impliquant une violence sévère, ce qui fait qu'ils excluent une grande partie de la clientèle à laquelle nous nous intéressons dans ce document.

## 1.4.4 Les ingrédients prometteurs

Plusieurs auteurs, sans nécessairement faire la présentation d'un modèle d'intervention particulier, se sont prononcés sur les critères de succès des programmes de prévention ou de réadaptation. Lorsqu'on examine les recettes suggérées, on remarque que plusieurs éléments se recoupent. Nous présentons dans cette dernière section de la recension des écrits la synthèse de ces éléments.

En premier lieu, on mentionne que pour prévenir efficacement, il faut d'abord **reconnaître qu'il existe un problème** et donc surtout de ne pas nier la violence (Fortin, 1997). Un discours similaire était tenu par les intervenants du Québec rencontrés lors de la tournée consultative 1999-2000 du CPLT en ce qui concerne les problèmes de consommation.

Ensuite, la majorité des auteurs s'accordent pour souligner la **nécessité d'intervenir précocement** dans la vie des jeunes (Nancy, 2000b). En effet, pour prévenir efficacement, il

faut agir avant l'apparition des comportements et, de l'avis de plusieurs, ces comportements sont déjà installés chez plusieurs jeunes au début du secondaire voire à la fin du primaire. Par ailleurs, si une intervention précoce semble souhaitable chez les jeunes, elle apparaît encore plus appropriée dans certains groupes dits à risque. Cette intervention précoce nécessite : 1) un bon dépistage de la problématique; 2) une évaluation adéquate de la situation; et 3) une intervention appropriée (Girard, 1997).

L'implication des parents est mentionnée à plusieurs reprises comme une solution à considérer voire, pour certains, la clé (Slaby et coll., 1994; Côté, Gauthier et Pilon, 1995; Demers, 1998; Vitaro, Normand et Charlebois, 1999), même si plusieurs évoquent le fait qu'il est souvent difficile de les rejoindre. On indique alors que l'objectif devrait être de les aider à ne pas susciter eux-mêmes la violence en demeurant juste et respectueux, et en employant des sanctions appropriées et non-violentes. Ces habiletés seraient également utiles aux membres des corps professoraux (Fortin, 1997).

Pour plusieurs, l'école demeure un lieu privilégié d'intervention (Slaby et coll., 1994; Côté, Gauthier et Pilon, 1995; Blais et Cousineau, 1999). D'autres vont plus loin en affirmant qu'il faut se servir du contact déjà établi par le personnel des établissements scolaires avec les jeunes, et que c'est à l'intérieur de cette relation que des actions doivent être tentées plutôt que de faire sans cesse appel à du personnel extérieur. En outre, on prétend que les professeurs devraient être impliqués dans le processus de prévention, puisqu'il s'agit souvent des personnes qui passent le plus de temps avec les enfants dans une journée (Strandberg, 1998). À ce sujet, quatre types d'actions sont proposées : 1) la tenue d'activités éducatives (alternatives à la violence); 2) l'amélioration de la qualité de vie des élèves (diminution du stress par l'apprentissage de la relaxation); 3) la modification de l'organisation scolaire (lieux de rencontres jeunes-adultes, alternatives à l'expulsion et la suspension); et 4) la modification des lieux physiques (Roy et Boivin, 1988; Baril, 1989). Par contre, pour ce faire, les professeurs et autres personnels scolaires ont besoin de formation et de support. Enfin, certains affirment que l'école ne devrait pas se limiter à préparer les jeunes au marché du travail mais également à s'adapter à l'ensemble des exigences sociales (Tremblay, 1997).

Même si l'intervention en milieu scolaire est fortement suggérée, il ne s'agit pas d'investir toutes les ressources dans ces milieux. En fait, la **nécessité du travail en partenariat** fait surface à plusieurs reprises (Blais et Cousineau, 1999). On considère, en effet, que l'intervention en matière de violence ou de toxicomanie doit impliquer plusieurs acteurs qui sont en contact avec les jeunes. Bien que la majorité des jeunes poursuivent des études dans un établissement scolaire, d'autres, qui présentent de hauts risques de comportements violents ou de consommation de substances psychoactives, ne fréquentent pas ces établissements, par choix ou à la suite d'une mise à l'écart par les institutions scolaires. Une approche axée sur le partenariat, en mettant en commun les efforts de divers intervenants, permettrait, en premier lieu, d'assurer une continuité dans l'aide qui est apportée aux jeunes, mais aussi d'assurer une certaine **cohérence dans les messages** qui leur sont véhiculés.

Une éducation réaliste paraît aussi, aux yeux de plusieurs auteurs, être un ingrédient majeur des programmes de prévention (Girard, 1997). En effet, on constate que les jeunes sont de mieux en mieux informés sur la consommation de drogues et sur la violence. D'une part, ils en voient partout. D'autre part, on leur rappelle constamment que ce sont là des comportements inadéquats. Par ailleurs, ils remarquent ces comportements chez de nombreux adultes qui les entourent. Ils ont donc eu amplement le temps de se forger une idée sur le sujet. Ils sont également beaucoup plus critiques par rapport à l'information qui leur est apportée. Il est donc important que le message véhiculé tienne davantage d'une opinion documentée et éclairée en la matière que d'un discours moraliste qui ne revêt aucune crédibilité aux yeux des jeunes.

Par ailleurs, la lecture des articles traitant des programmes de prévention en matière de consommation de drogues et de violence souligne l'importance de considérer et de respecter les différences ethno-culturelles dans les approches développées (Slaby et coll., 1994; Lavoie, et coll., 1997; Blais et Cousineau, 1999). En effet, la conception de la violence et de la consommation n'apparaît pas unique, identique dans toutes les cultures. Par exemple, il peut être culturellement acceptable pour certains de taper un enfant lorsque ce dernier a désobéi, alors qu'à d'autres le même comportement apparaîtra abusif. Par ailleurs, la représentation que les gens se font de l'intervenant, de son rôle et de la façon dont il doit agir

peut également varier d'une culture à une autre. Il est important de connaître ces enjeux lorsqu'on s'adresse à une personne d'une autre culture si on ne veut pas risquer que l'action soit tuée dans l'œuf et pouvoir espérer que l'intervention porte fruit.

Enfin, certains auteurs croient que la solution ne réside pas tant dans la prévention de toutes les situations où un jeune risque de se compromettre (monde aseptisé) mais plutôt consiste plutôt à le munir des habiletés nécessaires pour faire face aux différentes situations (Kim, Crutchfield, Williams et Hepler, 1998). C'est ce qu'on appelle "l'*empowerment*". Selon ces auteurs, ces habiletés s'acquièrent au contact d'adultes, contacts que l'on refuse de plus en plus aux jeunes dans la société actuelle, les plaçant plus souvent qu'autrement dans des garderies où un grand nombre de jeunes doivent se partager quelques éducatrices pour ensuite les envoyer dans un établissement scolaire où le ratio professeur/élève atteint régulièrement une proportion de 1/30 (Mullen et Arbiter, 1996). Ajoutons à cela le fait que les parents sont de plus en plus absents du foyer familial, en raison principalement de leurs obligations professionnelles, et on obtient un contexte propice à l'apprentissage de stratégies mal adaptées. Pour ces auteurs, la solution passe par une **régénération du tissu social où le lien entre jeunes et adultes sera priorisé**, où l'on valorisera les compétences des jeunes, où on leur offrira des occasions d'être reconnus et où l'on créera pour eux des opportunités de réussite sociale (Hébert, 1998; Kim et coll., 1998).

### 1.5 Points saillants

Un nombre colossal d'articles ont été rédigés sur la question de la consommation de substances psychoactives et la manifestation d'agissements violents. À la lecture de ces écrits, il est difficile de nier la prévalence de ces comportements chez certains individus. Par contre, lorsque vient le temps d'expliquer clairement la relation entre consommation et violence, les auteurs se font un peu plus discrets et beaucoup moins persuasifs, du moins en ce qui a trait aux jeunes.

Cette conceptualisation de la relation entre les comportements est d'autant plus importante qu'elle dictera souvent le type d'action privilégié. À ce chapitre, l'examen de la littérature

nous rapporte plusieurs expériences de prévention, et dans une moindre mesure, d'intervention en matière de consommation de substances psychoactives ou de violence chez les jeunes. Malheureusement, à l'heure actuelle, au Québec, non seulement il ne semble pas exister de programme visant spécifiquement les jeunes consommateurs violents, mais on intègre rarement, ou difficilement, les approches visant le traitement des deux comportements problématiques et on a même tendance à exclure ou à interdire l'accès aux programmes conçus pour chacune des problématiques aux individus qui présentent l'autre problématique.

D'ailleurs, de l'avis de LeBlanc (1999), il est peut-être **inapproprié de cibler uniquement un des comportements** puisqu'à son avis, il s'agit de comportements qui s'insèrent dans un répertoire plus vaste de conduites marginales telles que la promiscuité sexuelle ou la rébellion familiale et sociale. Agir sur un comportement sans considérer l'ensemble de la situation s'avère peut-être un coup d'épée dans l'eau.

# CHAPITRE 2 : GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES INFORMATEURS CLÉS

Afin de pallier au manque de données québécoises sur la question à l'étude constaté au moment d'analyser les écrits (scientifiques ou autres) recensés dans un premier temps, nous avons convenu d'organiser des rencontres de discussion avec différents intervenants concernés de près ou de loin par la question de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes, et par celle de la violence manifestée par ces mêmes jeunes. Plus précisément, nous souhaitions voir, avec eux, s'il était pertinent de tenter d'établir un lien entre ces deux comportements et, si oui, de quelle manière.

Après avoir exposé, dans une première section, la façon retenue pour organiser ces rencontres et la manière suivant laquelle elles se sont déroulées, nous livrons, dans une seconde section, une synthèse des propos recueillis auprès des intervenants.

### 2.1 Considérations méthodologiques

Il était initialement prévu que trois groupes de discussion seraient réunis, afin de recueillir l'expérience d'une trentaine d'intervenants. Dans les faits, trois rencontres de discussion ont effectivement été tenues, deux dans la région de Montréal et une autre dans la ville de Québec. Toutefois, nous ne nous sommes pas limités à ces seules régions au moment de formuler nos invitations, comme en témoigne la présence de certains intervenants de Laval, de Lévis, de St-Philippe-de-la-Prairie, de Trois-Rivières ou de Victoriaville. Nous avons également fait part de notre invitation à des intervenants de la Beauce, de la Montérégie, du Saguenay et de la Côte-Nord qui l'ont déclinée, vraisemblablement en raison des distances trop grandes à parcourir.

Au total, 75 invitations ont été envoyées à des intervenants par le courrier. Ces personnes ont été sélectionnées en raison de leurs milieux de pratique, à partir du réseau de connaissances des membres de l'équipe de recherche, de la liste des inscriptions d'un colloque organisé par le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval portant sur la violence entre pairs, et avec une liste de personnes identifiées par le Comité permanent de lutte à la toxicomanie (CPLT). En retour, 32 personnes ont accepté de participer à l'une ou l'autre des rencontres, dont 12 dans la région de Québec. Ces personnes provenaient d'une commission scolaire, d'un CLSC, d'un centre public de réadaptation en toxicomanie, d'un centre jeunesse, d'une maison de jeunes, d'un organisme communautaire, du ministère de la Justice ou d'un établissement de recherche. Malheureusement, certains milieux n'ont pu déléguer de représentants à l'une ou l'autre de ces réunions; ce fut notamment le cas pour les milieux policiers, les centres d'aide aux victimes d'actes criminels et les centres de prévention du suicide.

Les deux rencontres tenues à Montréal ont eu lieu dans les locaux du CPLT, alors que celle tenue à Québec s'est déroulée dans les locaux du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve.

Les thèmes abordés à chaque occasion étaient les suivants :

- 1) quelle est la situation, dans votre milieu, par rapport à la consommation d'alcool ou de drogues par les jeunes (proportion et caractéristiques des jeunes consommateurs, produits consommés, fréquence de consommation, contexte)?
- 2) quelles sont les manifestations de violence de la part des jeunes que l'on retrouve dans votre milieu de pratique?
- 3) y a-t-il une relation à établir entre la consommation de substances psychoactives et la violence et, dans l'affirmative, de quelle nature?
- 4) quelles sont les interventions existantes destinées aux jeunes qui expriment des comportements de consommation et de violence?
- 5) quelles sont, à votre avis, les interventions à privilégier?

Notons que dans ces groupes de discussion, la majorité des intervenants référaient à des mineurs (moins de 18 ans) lorsqu'il était question de jeunes.

Avec l'accord des participants, les rencontres ont été enregistrées. Cette procédure devait permettre de se rappeler et de rendre compte, le plus fidèlement possible, des propos tenus par les intervenants, au moment de l'analyse.

#### 2.2 ANALYSE DES RÉSULTATS

Au total, plus de huit heures d'entretien ont été enregistrées. Nous avons ainsi eu accès à un matériel abondant concernant la perception des intervenants sur chacun des thèmes de recherche. La section qui suit présente l'essentiel des propos tenus.

# 2.2.1 Perception de la relation entre violence et substances psychoactives chez les jeunes

Un premier volet des discussions de groupe a porté sur la perception que les intervenants rencontrés entretenaient quant à la prévalence des comportements de consommation et de violence chez les jeunes, et de la nature du lien qui existait entre les deux, si un tel lien pouvait être établi.

### 2.2.1.1 Consommation des jeunes

La majorité des intervenants rencontrés constatent que beaucoup plus de jeunes font l'essai de substances psychoactives qu'il y a quelques années et à un âge plus précoce (secondaire I ou II)<sup>9</sup>. À cet effet, un participant relatait qu'il s'agissait de la première année où l'école dans laquelle il travaille avait dû faire appel à la police pour effectuer une descente, tellement le phénomène avait pris de l'envergure. D'ailleurs, pour les intervenants, cette constatation d'une hausse dans l'utilisation de psychotropes chez les jeunes va de pair avec l'observation de l'augmentation de la consommation chez les adultes.

Certains participants, notamment parmi les intervenants scolaires, précisent que cet accroissement de la consommation chez les jeunes ne se produit pas nécessairement à l'intérieur de l'enceinte scolaire, là où la plupart des jeunes passent une grande partie de leur temps. En fait, elle a souvent lieu hors des heures ou des lieux où la surveillance scolaire est possible, à savoir ailleurs, à l'heure du dîner, le soir, les fins de semaine.

Les produits dont les jeunes font généralement usage, indiquent les intervenants rencontrés, sont principalement l'alcool et le cannabis, ce dernier étant en voie de surclasser le premier. On mentionne également l'expérimentation de drogues chimiques comme étant le fait de plusieurs adolescents. Le PCP, en particulier, aurait joui d'une grande popularité à une certaine époque, mais il semblerait que ce ne soit plus le cas maintenant en raison des nombreuses overdoses associées à son usage<sup>10</sup>.

Globalement, les intervenants rencontrés notent que la consommation des jeunes fluctuerait selon l'endroit et selon la saison considérés, la drogue étant beaucoup plus accessible dans certains milieux, certains quartiers, et durant la période estivale.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cette situation serait encore plus marquée chez les filles.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Certains vendeurs tenteraient, par ailleurs, de donner une seconde vie au PCP sous l'appellation d'INXS.

De l'avis des personnes qui ont participé aux groupes de discussion, la prévalence de la consommation de drogues et d'alcool par les jeunes apparaît encore plus importante lorsqu'on s'intéresse à des clientèles particulières, qualifiées de plus "difficiles", tels les jeunes en centres d'accueil ou dans des classes spéciales, ce qui va tout à fait dans le sens des écrits cités précédemment. Selon certains intervenants, la proportion de consommateurs d'alcool ou de drogues pourrait atteindre 80 % des jeunes en centres jeunesse. À l'inverse, d'autres ressources excluraient les consommateurs de leurs services, lorsqu'ils ont connaissance de la consommation, ce qui est notamment le cas de certaines écoles et de la plupart des maisons de jeunes. L'estimation du nombre de jeunes consommateurs varierait donc, selon la population de jeunes dont on tient compte. Ceci rejoint une constatation, devenue considération méthodologique, relevée dans plusieurs des écrits scientifiques cités plus tôt.

Toutefois, plusieurs intervenants estiment que, pour la majorité des jeunes, la consommation ne s'inscrit qu'à titre exploratoire. Seule une petite proportion d'entre eux poursuivront plus loin. Il ne faut pas oublier, signale-t-on, qu'il y a un certain plaisir à consommer qui peut motiver l'usage occasionnel d'alcool et de drogues. Il paraît donc important de distinguer deux types d'usage de psychotropes : un usage occasionnel, parfois même unique, qui serait le lot de la majorité des jeunes, et un usage régulier voire, dans certains cas, abusif, beaucoup plus rare. Il importe dès lors, proposent les intervenants, de comprendre pourquoi une petite proportion de la population juvénile développera une consommation problématique.

Peut-être devrait-on poser la question plus largement et s'interroger sur les motivations à la consommation de substances psychoactives chez les jeunes. Car s'il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux consomment pour s'amuser, ou du moins amorcent leur consommation dans une optique récréative, il est aussi vrai que celle-ci répond souvent à d'autres besoins, précisent les intervenants rencontrés.

# Les motivations à consommer

Pour certains, il peut s'agir d'un rite initiatique ou d'un symbole du passage de l'enfance à l'adolescence. Pour d'autres, la consommation peut représenter une certaine forme de solidarité et d'identification à un groupe d'appartenance à l'intérieur duquel ils se sentent valorisés, notamment à travers leur consommation. Pour certains, ces groupes offriraient également une structure hiérarchique et un cadre important aux yeux des jeunes qui, malgré leurs critiques parfois véhémentes à l'égard des cadres et des limites, en auraient fondamentalement besoin. Les intervenants des centres jeunesse, en particulier, défendent cette idée.

Le manque d'intérêt et d'aptitudes de certains jeunes pour les activités académiques, le faible tissu social qui marque leur environnement, et le manque de possibilité d'emplois ou, plus largement, de réalisation de soi constitueraient autant d'autres facteurs susceptibles d'expliquer l'adoption de comportements de consommation. Mais le facteur le plus souvent mentionné, quel que soit le secteur d'activité du répondant, est sans contredit le relâchement de la supervision parentale. Les intervenants ont en effet l'impression que les parents se désinvestissent de leurs rôles d'éducateur, de guide et d'autorité auprès des jeunes. Les parents ne sont toutefois pas directement blâmés. On reconnaît plutôt que les horaires de travail surchargés des parents ne sont pas étrangers à cette situation, la culpabilité qu'ils éprouvent de ne pas être à la maison non plus<sup>11</sup>, la combinaison des deux n'étant pas rare. Dans un tel contexte, les parents se sentiraient mal venus d'imposer des limites claires à leur progéniture. Pourtant, insistent les intervenants : "un enfant a besoin qu'on lui fixe un cadre pour s'épanouir sainement".

Par ailleurs, certains professionnels pensent que la consommation peut également représenter un moyen de communication pour les jeunes, une façon de confronter l'adulte, de lui faire comprendre, autrement qu'en paroles, ce qu'ils ressentent.

En effet, les enfants seraient laissés beaucoup plus souvent à eux-mêmes qu'il y a quelques années (syndrome des enfants à clef dans le cou).

#### ➤ La banalisation

Ce qui inquiète encore plus les intervenants rencontrés que la situation de la consommation des jeunes elle-même, c'est l'attitude que différents acteurs sociaux adoptent vis-à-vis de cette consommation. Certains, précisent les intervenants rencontrés, la nient ou ne la soupçonnent même pas, comme c'est le cas de plusieurs parents, de certaines directions d'écoles et de certaines commissions scolaires. D'autres, au contraire, adoptent un ton alarmiste disproportionné par rapport à la situation. En somme, ce qui dérange le plus ceux que nous avons entendus réside dans la banalisation qui entoure la consommation juvénile, notamment pour ce qui est du cannabis.

On peut ainsi voir, notent les intervenants rencontrés certains jeunes affirmer que leur consommation est bénéfique et augmente leur capacité de concentration, et ne pas être contredits, ce qui les conforte dans leur croyance.

De leur côté, bien des adultes voient d'un œil plutôt favorable ou, à tout le moins, compréhensif la consommation de drogues douces, ayant eux-mêmes expérimenté cet usage "dans leur jeunesse" et, dans certains cas, s'y adonnant encore plus ou moins régulièrement, parfois même en compagnie de l'adolescent. Certains iraient jusqu'à fournir le produit de consommation au jeune, prétendument de manière à avoir un certain contrôle à la fois sur la qualité et sur la quantité de produits rendus accessibles aux jeunes. Dans les deux cas, diront les intervenants, on oublie que la teneur du cannabis contemporain en THC n'est plus la même qu'à l'époque.

On rapporte aussi que, dans certains milieux (des écoles, des centres jeunesse), il est d'usage de fermer les yeux sur une consommation de drogues douces si l'usager ne perturbe pas son entourage, préférant ainsi une certaine apathie du jeune à la possibilité qu'il soit un peu trop turbulent, voire qu'il se montre violent. Les intervenants font ici rapidement le pendant avec la prescription de ritalin, pour les plus jeunes, une pratique devenue par trop courante, estime-t-on.

La vente autorisée d'articles à l'effigie de la feuille du cannabis ou la possibilité de se procurer légalement du matériel servant à la consommation de ce produit (ex: pipe à hash) viendrait encore ajouter à la banalisation du phénomène aux yeux des jeunes.

De même, le retour des discussions concernant la déjudiciarisation/décriminalisation de l'usage de marijuana accentuerait cette banalisation, du moins dans l'esprit du jeune.

Enfin, en comparaison de l'essor perçu comme étant considérable des drogues chimiques et du phénomène d'injection, la consommation de drogues douces est jugée bénigne, aux yeux mêmes des intervenants que nous rencontrons.

Tous ces facteurs contribueraient à banaliser la consommation de psychotropes par les jeunes, surtout celle de cannabis et d'alcool.

# La disponibilité des produits

Comment les jeunes parviennent-ils à assurer et à financer leur consommation de substances psychoactives? D'entrée de jeu, les intervenants mentionnent que les jeunes se regroupent souvent pour se procurer leur drogue, diminuant ainsi les coûts d'achat. Selon leur expérience, les parents seraient généralement les premiers bailleurs de fonds de la consommation des jeunes, dans la plupart des cas à leur insu (le jeune utilisant son argent de poche ou l'argent pour son dîner à l'achat d'un produit psychotrope à consommer). Mais les parents agiraient aussi, pour certains, en toute conscience, poussant l'audace jusqu'à acheter eux-mêmes le produit ou tolérer sa culture au domicile familial.

Le recours à certaines formes de criminalité constituerait une autre avenue pour les jeunes leur permettant de défrayer le coût de leur consommation. Ils se livreraient, dans ce cas, principalement au vol, au taxage, à la vente de drogues (généralement à titre de commissionnaires) et à la prostitution (surtout les filles mais aussi les garçons). Les "pawnshops" offriraient d'ailleurs la possibilité aux jeunes d'écouler le produit de leur

criminalité sans qu'ils aient besoin de connaître un réseau organisé. Les marchés aux puces présenteraient des caractéristiques similaires. Les intervenants suggèrent qu'on y regarde de plus près.

### 2.2.1.2 Manifestations de la violence

Les participants aux discussions que nous avons menées s'accordent généralement pour dire qu'ils sont de plus en plus fréquemment témoins de gestes de violence de la part des jeunes. Parmi ces gestes, on dénonce le taxage, le vandalisme (et plus spécifiquement le graffitisme qu'on associe à une forme de violence), la violence verbale, les menaces, la violence au sein des gangs et la violence dans les relations amoureuses. On assisterait également de plus en plus fréquemment à des gestes de violence posés par des plus vieux sur leurs cadets. Certains mentionnent aussi que la violence semble aujourd'hui plus présente au sein de la fratrie.

Notons que, de façon générale, le discours des intervenants porte davantage sur les gestes de violence physique que sur les autres formes de violence qui ne sont finalement souvent qu'évoquées. La question de la violence dans les relations amoureuses, en particulier, n'a jamais été abordée spontanément, dans aucun des groupes de discussion, mais seulement à l'invitation de l'animatrice. Pourtant, lorsque le sujet est amené, les participants mentionnent qu'il s'agit d'un phénomène très présent et d'autant plus sournois qu'il implique une dimension affective. Il s'agirait d'un comportement particulièrement présent au sein des gangs qui encourageraient, en effet, les jeunes filles à s'impliquer dans des activités de prostitution sur la base d'un chantage émotif : "si tu m'aimes... ", " si tu veux que je te protège... ", "si tu veux continuer à faire partie de la gang ... "

La violence sexuelle prendrait des formes parfois tout aussi perfides, par exemple le refus d'utiliser le condom, parfois moins subtiles lorsqu'il s'agit d'exiger une relation sexuelle que le partenaire ne désire pas.

Les intervenants font remarquer que les filles ont de la difficulté à associer ces comportements à des actes de violence. Les garçons seraient plus lucides. En témoignent ces

commentaires que certains intervenants disent entendre de la part des garçons à l'effet que : "ce ne doit pas être drôle d'être une fille" et qu'ils ne souhaitent pas que leur enfant en soit une. On fait remarquer que tout comme les autres formes de violence, la violence conjugale est souvent présente au sein des familles des jeunes qui la répètent.

De l'avis de certains, la violence dans les relations amoureuses est peut être le contrecoup des transformations des rôles sexuels auxquelles nous assistons depuis quelques années, en ce sens que les gars et les filles se cherchent et ne savent plus comment se comporter. Ce qui est malheureux, c'est que les jeunes n'en sont pas toujours conscients. Un intervenant relate à cet effet l'exemple d'une jeune fille dont la première relation sexuelle a été suivie de saignements importants pendant plus d'une semaine. N'ayant pas de point de référence, elle considérait cela comme la norme.

Il n'est pas non plus impossible que les garçons, s'appuyant sur le matériel pornographique abondant auquel ils sont exposés, aient l'impression qu'ils doivent s'y prendre de cette façon s'ils ne veulent pas être ridiculisés par leur partenaire. À considérer le retard que la plupart des adultes ont quant à l'expression de leur sexualité, il n'est pas étonnant de constater l'ambiguïté devant laquelle se retrouve la jeunesse, dira l'un des répondants.

Assez largement, les répondants estiment qu'on aurait tendance à beaucoup, certains diront beaucoup trop, généraliser la violence commise par les jeunes. À leur avis, la violence ne serait pas plus présente chez les jeunes qu'il y a quelques années, elle serait simplement davantage médiatisée. Les intervenants déplorent que seuls les événements malheureux soient publicisés. Ils critiquent le fait que l'on tienne les jeunes responsables de tous les maux. D'autres font par contre remarquer qu'une partie de la projection est vraie. Par exemple, on ne saurait nier que les gestes de vandalisme sont fréquemment l'œuvre d'un groupe de jeunes. Le taxage est également une réalité essentiellement associée aux jeunes. On ne peut non plus exclure totalement qu'il est des gestes particulièrement violents, allant jusqu'au meurtre, qui sont posés par des jeunes. L'accessibilité accrue aux armes ne ferait d'ailleurs qu'accentuer l'intensité de cette violence grave. Par ailleurs, la violence serait

également beaucoup plus présente et sévère au sein des gangs de jeunes qu'il y a quelques années (Doucet, Lapointe et Chalom, 1999).

Quelques uns soutiennent par ailleurs que l'agressivité est une caractéristique normale de l'être humain, une force de vie qui le protège, entre autres, de la dépression. On admet, toutefois, qu'il est difficile de tracer une ligne entre un comportement témoignant d'une agressivité saine, acceptable, et un comportement violent, inacceptable. On souligne, en outre, qu'ajoutant à la difficulté de conclure à la violence d'une action, certains comportements à connotation agressive peuvent être acceptés dans certains contextes, ou à un certain âge, mais ne le sont plus en dehors de ces balises. Il est ici question de la violence dans les sports, à titre d'exemple. Enfin, certains remarquent que la définition de la violence peut également différer en fonction des cultures, et qu'à ce chapitre, il devient encore plus difficile de faire la part des choses entre l'admissible et l'inadmissible.

### La banalisation

De l'avis des intervenants rencontrés, on assiste, comme pour la consommation de psychotropes chez les jeunes, à un phénomène de banalisation de la violence, particulièrement en ce qui a trait aux formes de violence qui ne sont pas physiques. De plus, tout comme pour la consommation de substances psychoactives, les adultes ne donneraient guère le bon exemple en la matière. La guerre est omniprésente. La violence est tolérée voire encouragée dans les sports, au cinéma, à la télévision et dans les journaux. On réfère au récent exemple d'un père de famille qui a tabassé un individu accusé d'agression sexuelle et aux témoignages de sympathie que cette réaction a suscités chez de nombreux citoyens. Le mauvais exemple fourni par les adultes consiste parfois à adopter des conduites violentes envers les jeunes eux-mêmes. Les intervenants rencontrés parlent aussi de nouvelles formes de violence perpétrée par les adultes, sur lesquelles les jeunes n'ont plus qu'à prendre exemple, estime-t-on; on mentionne ici, particulièrement, la violence verbale des parents manifestée envers les intervenants.

### Les motivations à adopter des comportements violents

Comme l'usage de drogues, la violence peut être valorisée par un groupe. Un jeune peut alors adopter une telle conduite dans le but de se faire accepter du groupe.

La violence peut également incarner l'expression de frustrations accumulées.

Elle serait aussi conçue, par plusieurs jeunes, comme un mode de résolution de conflit, un des seuls moyens de communication dont ils croient disposer.

Il s'agirait également d'un moyen qui leur permettrait de satisfaire leurs besoins rapidement, ce à quoi la société dans laquelle ils vivent les ont habitués.

Avec l'âge, la violence s'instaurerait telle une culture, un mode de vie. Quelques participants relatent aussi que certains jeunes, généralement plus pauvres, seuls et persécutés, se regrouperaient entre eux afin d'assurer leur protection, favorisant ainsi des comportements de provocation ou de vengeance, propices à la création d'un contexte marqué de violence.

Enfin, lorsqu'on discute d'étiologie de la violence, le fait d'y avoir été exposé antérieurement est un facteur qui est régulièrement mentionné.

#### 2.2.1.3 Relation entre consommation et violence

Il ne semble pas faire de doute dans l'esprit de la majorité des intervenants rencontrés que la consommation de substances psychoactives et la manifestation de comportements violents sont deux phénomènes très présents au sein de la population juvénile. Certains participants croient cependant qu'il est un peu simpliste et déculpabilisant d'attribuer, à l'instar de plusieurs intervenants (notamment dans les milieux scolaires), la majorité des actes de vandalisme, d'absentéisme scolaire et de bien d'autres maux, à la consommation de substances psychoactives. À leur avis, même si certains problèmes peuvent découler de la consommation, rien n'indique qu'il y ait un lien de causalité entre les deux.

#### Consommation et violence

Il n'est par ailleurs pas exclu que la consommation de substances psychoactives puisse décupler le potentiel de violence d'un jeune ou le sentiment de dépression d'un autre. Lorsqu'une substance est ainsi associée à la violence, il s'agit généralement d'alcool ou de PCP. Toutefois, de l'avis des intervenants rencontrés, l'état agressif serait souvent présent avant la consommation.

Certains participants prétendent aussi que la consommation de substances psychoactives servirait parfois à donner le courage à un jeune de commettre un délit violent (par exemple, un vol qualifié). Toutefois, à leur avis, la décision de commettre un tel geste est généralement prise antérieurement à l'absorption de drogues ou d'alcool.

Par ailleurs, on ne peut passer sous silence la présence de substances psychoactives dans le sang d'un pourcentage élevé de jeunes qui se sont suicidés (ce qui constitue une forme de violence retournée contre soi). Certains pensent même que la consommation abusive pourrait être une façon de se suicider à petit feu. Par contre, d'autres mentionnent que la consommation peut également constituer, pour certains jeunes, une stratégie d'adaptation qui leur permet d'éviter le passage à l'acte suicidaire en leur fournissant une solution alternative pour supporter le poids de la vie, pour échapper quelques temps à leur réalité. Ce phénomène n'est pas sans rappeler l'auto-médicamentation que pratiquent certains adultes, notamment avec les tranquillisants, pratique tolérée, voire encouragée, particulièrement chez les aînés et chez les femmes. Certains intervenants répètent d'ailleurs cette boutade entendue des jeunes : "Je prends un joint, il (le parent) prend son valium, c'est quoi la grosse affaire ?".

On ne restreint par ailleurs pas l'effet recherché par la consommation de substances psychoactives uniquement aux situations suicidaires ou autodestructrices. Certains prétendent plutôt que la consommation constitue, pour certains jeunes, une façon de gérer leur violence, de se calmer (on parle alors généralement de cannabis) et, qu'en ce sens, la relation entre la drogue et la violence serait inverse à celle attendue.

Lorsqu'une substance est associée à la violence, il s'agit généralement de l'alcool ou du PCP. Mentionnons aussi que, selon le point de vue des intervenants rencontrés, la présence de comorbidité liée à la santé mentale accentuerait, chez certains jeunes, l'usage de substances psychoactives et l'expression de comportements violents.

## Trafic et violence

Alors que la littérature associe souvent les comportements de violence, tel le taxage, à l'achat de drogues, les intervenants rapportent qu'ils s'agit plutôt, dans bien des cas, d'une façon de se procurer des biens ou l'argent nécessaire à l'achat de biens que les parents ne peuvent ou ne veulent pas assumer. La violence constituerait, en définitive, une manière d'obtenir un certain pouvoir économique.

Il arriverait, néanmoins, que des surconsommateurs de substances psychoactives aient recours à des moyens extrêmes, empreints de violence, pour se procurer de la drogue auprès des trafiquants.

Le lien entre violence et consommation serait ainsi plus explicite dans les milieux reliés au trafic de drogues illégales, notamment à l'intérieur des gangs. Toutefois, dans la majorité des cas, la violence ne serait pas directement associée à la consommation mais plutôt à l'argent relié à ce commerce. Les actes violents surgiraient entre vendeurs et surconsommateurs, à propos de dettes non payées ou d'histoires de délation, ou encore entre vendeurs pour des questions de territoire. D'ailleurs, la consommation de drogues ne serait pas du tout encouragée par les membres de gangs organisés, si ce n'est à titre récréatif et de façon modérée. Les intervenants mentionnent, en outre, que chez les "bons délinquants", la consommation s'inscrit après la perpétration d'un délit, en guise de récompense ou de célébration mais non, à l'inverse, pour se donner du courage. Les produits généralement tolérés à ces fins sont l'alcool et le cannabis.

Ainsi, à l'exception de la violence reliée au trafic de stupéfiants, la relation entre consommation et violence serait beaucoup plus difficile à cerner, du moins au sein d'une population juvénile. Plusieurs intervenants prétendent qu'il s'agit plutôt de deux comportements associés à une situation de détresse psychologique, deux symptômes d'une seule et même souffrance, qui ne s'expriment ordinairement pas de la même façon chez les garçons et chez les filles. Ceci expliquerait que l'on enregistre des taux plus élevés de consommation et de violence chez les jeunes de sexe masculin, les jeunes filles choisissant d'autres moyens d'expression qui n'ont cependant pas été précisés lors des groupes de discussion.

#### 2.2.2 Interventions en matière de toxicomanie et de violence

Le deuxième volet des discussions de groupe portait sur les interventions auprès des jeunes aux prises avec des comportements de violence et de consommation de substances psychoactives. Voici ce que les participants avaient à dire sur le sujet.

### 2.2.2.1 Programmes et services existants

S'il est un point qui rallie les intervenants concernant les interventions existantes au Québec en matière de surconsommation de substances psychoactives <u>et</u> de violence, c'est la constatation qu'il en existe très peu, du moins à leur connaissance. En fait, les expériences qui nous sont relatées s'inscrivent généralement dans une perspective répressive. Ainsi, les consommateurs et les jeunes responsables de gestes de violence feraient le plus souvent l'objet d'une forte remontrance, d'une exclusion des ressources, ou d'un signalement à la DPJ. Du côté des expériences de nature socio-sanitaire, il n'a pas été possible de répertorier un seul programme, connu des intervenants rencontrés, qui s'adresse à des jeunes présentant les deux problématiques.

On signale, par contre, l'existence de programmes qui visent l'intervention en toxicomanie <u>ou</u> en violence, notamment dans les Centres jeunesse de Montréal qui offrent un programme d'intervention sur la consommation d'alcool et de drogues dans l'une de leur unité

d'encadrement intensif, à Cité des Prairies. On peut penser qu'en raison du caractère fortement sécuritaire de l'établissement, les jeunes que l'on y retrouve risquent fort de présenter des dynamiques de violence. Mais le programme auquel il est fait allusion ne viserait, a priori, que les comportements de consommation d'alcool ou de drogues.

Il existe, par ailleurs, plusieurs programmes qui visent une population juvénile éprouvant des difficultés avec la consommation de substances psychoactives. On n'a qu'à penser aux centres de réadaptation publics pour personnes alcooliques et autres toxicomanes qui offrent, dans la plupart des régions du Québec, un volet jeunesse (parfois plus développé que d'autres) ou encore à des organisations privées tels les Centres Jean Lapointe pour adolescents ou le Programme Le Portage qui ont également développé des services pour les jeunes en matière de toxicomanie. Toutefois, comme ces services uniquement voués au traitement de la toxicomanie ne font pas l'objet du présent rapport, nous ne nous y attarderons pas davantage, invitant plutôt les lecteurs intéressés à consulter une publication à venir du CPLT portant spécifiquement sur les services offerts à la clientèle juvénile en matière de toxicomanie.

Quant aux programmes ciblant la violence, les intervenants rapportent quelques expériences qu'ils connaissent. On réfère, par exemple, au "Projet Taxage", coordonné par la Société de criminologie du Québec et impliquant plusieurs organismes de la ville de Laval (tribunal, organisme communautaire, commission scolaire, police). Ce programme de prévention a pour entrée en matière un vidéo et un photo-roman actés par des jeunes, de même qu'un guide d'accompagnement dont l'objectif est de briser le silence entourant les situations de taxage et d'amener les jeunes à dénoncer leurs agresseurs. Le programme repose sur le postulat que la dénonciation représente une des clés permettant de vaincre le taxage (Société de criminologie du Québec, 1999).

Une seconde expérience, dont il a été question, est le programme "Après-Coup, briser les chaînes", offert par les Centres jeunesse de Montréal, dont l'objectif est d'amener les jeunes à prendre conscience de leurs gestes de violence et à identifier des solutions alternatives à ces moyens utilisés comme mode de résolution des conflits ou comme mode d'expression. Le

programme mise sur un travail basé sur l'expérience des jeunes dans leur quotidien plutôt que sur des situations fictives à travers lesquelles ils ne se reconnaissent pas toujours.

Les expériences relatées par les participants aux groupes de discussion en ce qui concerne la violence se limitent, somme toute, à ces programmes qui, rappelons-le, ne s'adressent pas spécifiquement à une clientèle qui consomme des substances psychoactives.

Par ailleurs, si les intervenants notent une certaine évolution de la diffusion de connaissances en matière de prévention, ils sont d'avis que l'intervention ne devrait pas se limiter à ce type d'actions mais viser également le développement de certaines compétences, comme la capacité à s'affirmer et la résistance à l'influence. L'intervention devrait également prendre ses sources dans les besoins qu'éprouvent les jeunes et non ceux des intervenants ou des institutions, comme cela semble être actuellement le plus souvent le cas.

En somme, les intervenants identifient des lacunes énormes en ce qui concerne l'intervention destinée aux jeunes consommateurs et aux jeunes qui commettent des actes de violence, et encore davantage lorsqu'il est question des jeunes consommateurs qui commettent des actes de violence. À leur avis, dans tous les cas, peu de ressources sont disponibles et lorsqu'elles existent, aucune continuité dans les interventions n'est assurée. Les participants témoignent même d'un certain effritement des mécanismes de collaboration entre les instances (tribunaux, écoles, centres jeunesse) qui, pour une raison qui nous échappe, sont perçus comme fonctionnant beaucoup mieux il y a à peine trois ans. Le manque de ressources financières ne favorise pas non plus la concertation.

#### 2.2.2.2 Interventions suggérées

Si les expériences québécoises d'intervention auprès des jeunes qui éprouvent à la fois des difficultés de consommation et de comportements violents ne sont pas nombreuses, il n'en demeure pas moins que plusieurs intervenants ont une certaine idée de ce qui devrait être fait dans le domaine.

Une **bonne évaluation** de la personne, du contexte dans lequel elle vit et des situations particulières qui marquent son existence, apparaît aux yeux de plusieurs, comme une étape essentielle du processus d'intervention. Cette évaluation devrait permettre d'obtenir **une vision d'ensemble de la problématique** (image cinématographique) plutôt que de mettre l'accent sur un aspect particulier (image photographique). D'ailleurs, de l'avis des participants, ce sont les **approches globales** qui sont privilégiées. Les personnes rencontrées pensent que cette évaluation devrait être assurée au sein des écoles, par une personne indépendante de la direction, qui procéderait également à la référence du jeune lorsque cela s'avérerait souhaitable. Cela vaut, bien évidemment, pour les jeunes qui fréquentent les écoles. Pour les autres, il faudrait trouver d'autres moyens de les rejoindre.

Dans un autre ordre d'idée, un participant indique que l'on devrait consacrer davantage d'énergie à travailler avec une clientèle qui fait un usage inapproprié de substances psychoactives qu'à celle pour qui l'utilisation d'alcool ou de drogues ne s'inscrit qu'à titre exploratoire. Cela ne veut pas toutefois dire que tous les organismes devraient tolérer l'utilisation de substances psychoactives chez les jeunes qui le font à titre exploratoire, précise-t-il. Il apparaît en fait normal à plusieurs participants que certaines institutions, tels les établissements scolaires, continuent de véhiculer le message que la consommation n'est pas un comportement acceptable. Toutefois, au delà du message, il est important de pouvoir intervenir auprès des jeunes consommateurs qui en ont besoin et donc, de ne pas les priver d'aide en les éloignant des ressources qui pourraient leur en procurer ou, du moins, pas sans s'assurer qu'une autre ressource pourra garantir une continuité dans l'intervention. Dans certains cas, un système de suspension à l'interne pourrait être une solution appropriée. À cet effet, un grand nombre de personnes interrogées croient qu'il faudrait revenir à la charge avec la question des éducateurs en prévention de la toxicomanie (EPT) en les réaffectant aux institutions scolaires et en respectant leur mandat d'origine.

S'il paraît honorable d'intervenir en visant la cessation de la consommation de substances psychoactives et des actes de violence, il faut se rappeler que ces objectifs ne peuvent parfois pas être atteints à court terme et qu'une **stratégie de réduction des méfaits** peut s'avérer plus appropriée. Par ailleurs, il faut garder en tête que si on demande aux enfants et aux

adolescents de cesser un comportement qui, pour plusieurs, constitue une façon de composer avec ses difficultés ou, à tout le moins, de composer avec l'ennui, il est primordial de pouvoir proposer *autre chose*. Ainsi, il faut pouvoir offrir aux jeunes des **solutions de rechange**, que ce soit par des activités de loisirs, l'apprentissage de diverses formes d'expression (théâtre, peinture...) ou la création de lieux où ils peuvent se rencontrer entre eux et échanger au sujet de leurs frustrations, leurs inquiétudes et leurs difficultés. On doit répondre au **besoin d'écoute des jeunes**. On peut également leur enseigner des façons saines de s'amuser (plaisir optimal et conséquences négatives minimales). À ce sujet, plusieurs participants mentionnent que les jeunes ont **besoin de lieux de rassemblement**, où ils ne sont pas laissés à eux-mêmes. La mise sur pied d'haltes garderies ou de programmes d'aide aux devoirs après les heures de cours pourraient être des moyens d'y parvenir.

Il est également important de **valoriser le jeune dans ses bonnes actions**. D'ailleurs, certains intervenants mentionnent qu'ils attendent impatiemment le jour où l'on fixera les objectifs de l'intervention en fonction des compétences des jeunes. En effet, trop souvent, la seule attention qu'on leur accorde est celle qui résulte de leurs mauvaises actions. Il n'est donc pas étonnant qu'ils recherchent l'attention par ces moyens. Il serait bon qu'ils soient remarqués pour leur potentiel positif et leurs bons coups.

Enfin, signalent différents intervenants, il ne faut pas penser que les jeunes pourront être rejoints par des intervenants qui demeurent cloîtrés dans leur bureau. Il faut **tenter de les accrocher là où ils sont**.

Parlant plus spécialement de prévention, la plupart des participants s'accordent pour souligner l'importance d'une intervention précoce. On mentionne également le fait que la responsabilité d'une telle intervention ne devrait pas incomber uniquement aux écoles et que tout le monde devrait s'impliquer. D'ailleurs, les représentants des institutions scolaires déplorent avec insistance le manque de soutien qui leur est apporté dans cette tâche, notamment de la part des parents des jeunes.

D'autre part, certains pensent que s'il est des situations qui exigent une intervention préventive et qu'il vaut toujours mieux prévenir que guérir, on ne peut pas éviter tous les comportements qui dérangent sans verser dans le totalitarisme. Il est donc important d'encadrer le jeune tout en le laissant faire ses expériences. Il faut parfois les laisser vivre les conséquences naturelles des choix qu'ils font.

Mentionnons enfin que plusieurs pensent que l'intervention devrait être basée sur le postulat voulant que la consommation d'alcool ou de drogues et le recours à, ou simplement l'adoption, de comportements de violence ne seraient, en fait, séparément ou conjointement, que la manifestation symptomatique d'un malaise profond, un mal être exprimé par les jeunes. L'intervention devrait donc s'attaquer prioritairement aux problèmes sousjacents aux comportements plus visibles que sont la toxicomanie et la violence, en particulier la pauvreté et la violence au sein des familles...

Si l'intervention auprès des jeunes est une opération à laquelle il faut accorder beaucoup d'attention et d'énergie, il ne faut pas miser uniquement sur cette stratégie. Dans la vie, les jeunes sont en contact avec de nombreux adultes sur qui ils prennent exemple. L'intervention devrait donc **également cibler ces acteurs adultes**.

Les parents sont ceux qui sont le plus souvent mentionnés par les participants des groupes de discussion comme devant être partie prenante de l'intervention visant les jeunes. Il faut leur rappeler qu'ils ont une responsabilité à assumer par rapport à leurs jeunes. Mais on reconnaît qu'ils ont besoin d'être aidés, notamment qu'on leur permette d'adopter une vision plus large de la situation, qu'on leur offre du support et qu'on les outille au plan des habiletés parentales.

De leur côté, les **milieux de travail** pourraient encourager une plus grande implication parentale en permettant l'aménagement d'horaires plus flexibles ou en diminuant la charge de travail des parents.

Les participants mentionnent par ailleurs que **les intervenants ont aussi besoin de support** dans leurs actions auprès des jeunes. Tout comme eux, ils ont besoin d'écoute, de lieux pour s'exprimer et de personnes qui prennent soin d'eux. Le haut taux de *burn out* enregistré parmi les intervenants pourrait s'expliquer, au moins en partie, par ce manque de support à leur égard.

Les institutions, les organismes et les ministères ont également un bout de chemin à faire, considère-t-on, en particulier en évitant le dédoublement de services et en favorisant une **meilleure concertation** entre les intervenants, les partenaires, les ressources. La concertation devrait impliquer le maximum d'acteurs, n'appartenant pas nécessairement à des milieux d'intervention spécialisés. L'expérience de l'adoption, par plusieurs milieux, de l'Indice de gravité d'une toxicomanie (IGT) pour adolescents est cité à titre d'exemple d'une belle mobilisation de différents acteurs dans le but de se doter d'un outil commun, démontrant ainsi que l'entente entre les ressources est possible. Pour cela, on admet qu'il faut, par contre, que chacun accepte de renoncer à une partie de son "royaume" et cesse les luttes de pouvoir.

Des ministères on attend que des **plans d'actions concertées** soient proposés. Bien souvent, les clientèles présentant de multiples problématiques — drogue et violence, par exemple — se retrouvent assises entre deux chaises. Si les difficultés qu'elles éprouvent sont le résultat d'une seule et même souffrance, n'est-il pas un peu bête de tenter d'agir isolément sur les symptômes?

Le monde des adultes, de manière générale, aurait enfin également son bout de chemin à faire dans la prévention des comportements de toxicomanie et de violence chez les jeunes. Il devrait notamment **donner l'exemple** en la matière, ce qui est malheureusement loin d'être le cas, estiment les intervenants. Combien d'adultes fument la cigarette et boivent de l'alcool? Quelle est la différence entre ces substances et les drogues illicites, si ce n'est leur statut aux yeux de la loi? Qui fournit la drogue aux jeunes? Comment interdire aux jeunes des comportements que les adultes posent à tous les jours et qui sont parfois même hautement valorisés. Bref, s'il est un élément sur lequel les intervenants s'entendent, c'est

l'importance de **transmettre aux jeunes un message cohérent et réali**ste, ce qui est loin d'être le cas actuellement, s'entendent-ils pour dire.

Enfin, plusieurs participants jugent qu'il est impératif que les interventions pratiquées auprès des jeunes soient évaluées, avec le souci de **déterminer ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas** — voire peut être dangereux — et de ne pas simplement passer de nouvelles modes en nouvelles modes. **L'action réfléchie semble l'avenue à privilégier**. Faire avec et non seulement pour les jeunes, comme le mot d'ordre en était lancé dans le cadre d'un colloque tenu dernièrement à Laval, semble être une autre clé de voûte.

### CONCLUSIONS ET PISTES DE RÉFLEXION

La récente consultation (1999-2000) du Comité permanent de lutte à la toxicomanie auprès d'intervenants québécois provenant de différents secteurs d'intervention montre qu'une proportion considérable d'entre eux se disent fortement interpellés par les problèmes qui touchent la jeunesse, et particulièrement par la question de la consommation de substances psychoactives et des problématiques qui lui sont généralement associées, notamment la violence. C'est dire combien, au Québec, le sujet est au centre des préoccupations.

Par contre, malgré le fait que, dans l'imagerie populaire, alcool, drogues et violence vont sans aucun doute de paire chez les jeunes, le constat qui se dégage de la première partie de cette étude, soit la recension d'écrits, réside sans contredit dans la rareté des études qui vont au-delà de la prévalence des deux comportements et qui examinent spécifiquement la relation drogue-violence chez les jeunes, permettant de conclure définitivement, ou non, à l'existence d'une telle relation. Il faut puiser aux sources des études portant, d'une part, sur les comportements des jeunes liés à l'alcool et aux drogues et, d'autre part, des études s'intéressant à la violence manifestée et vécue par les jeunes pour tenter, tant bien que mal, d'établir un lien entre les deux. Or, ce lien, même les quelques études qui traitent conjointement des deux problématiques ont de la difficulté à l'établir. Un exemple éloquent de cette situation est fourni par le programme du dernier colloque organisé par l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec (AITQ). Alors que le titre de

l'événement référait à la toxicomanie et à la violence, l'examen du programme révèle qu'un très petit nombre de conférenciers faisait des jeunes l'objet de leur discours et, lorsque c'était le cas, centrait le débat sur la relation entre les comportements.

Une première avenue de solution consisterait donc à mieux étudier le rapport drogue-violence chez les jeunes à l'aide d'études scientifiques qui mettraient le focus sur cette double problématique et en s'adressant en premier lieu aux jeunes du Québec, afin de mieux comprendre leur réalité. Ces études devraient en outre viser à donner une image cinématographique de la vie des jeunes (une image qui prend en compte l'ensemble des dimensions de leur vie) plutôt qu'une image photographique (qui se fixe sur l'une de ces dimensions et tente de la documenter).

Les intervenants aussi ont de la difficulté à cerner le lien drogue-violence chez les jeunes, et même les jeunes auprès desquels ils interviennent. En réalité, ils insistent, et c'est là le deuxième constat principal de notre étude, sur le fait que la consommation d'alcool et de drogues, surtout de manière abusive, et la manifestation de violence, encore une fois de manière abusive, ne sont en somme que deux symptômes d'un malaise plus profond que tentent de sublimer ou d'exprimer les jeunes. Ce malaise, ils l'attribuent à la place que les jeunes n'arrivent plus à prendre dans la société, à l'attention qu'ils n'ont plus qu'en se faisant remarquer par des comportements inadéquats et au lien de confiance qu'ils n'ont plus avec les adultes. Aussi les intervenants prônent-ils, essentiellement, une intervention qui tienne compte de l'ensemble des sphères marquant la vie des jeunes, une approche globale qui l'implique au premier plan, ainsi que son entourage. Dans cet esprit, une meilleure intervention qui, entre autres, porterait sur les questions de drogues et de violence présentes dans la vie des jeunes, se dessinera en intervenant auprès des jeunes là où ils se trouvent, en allant les trouver dans leurs milieux de vie, et en impliquant leur entourage.

Leur entourage c'est **d'abord la famille**. Les intervenants sont nombreux à faire le constat que les parents, mères et pères, ne sont souvent plus dans le coup. Ils ferment les yeux sur les comportements de leurs jeunes. Trop débordés au travail et se sentant coupables de cette situation, ils voient mal comment ils pourraient en retour imposer une discipline stricte à leurs jeunes. D'autre part, plusieurs de ces parents ont eux-mêmes développé des habitudes de

consommation de substances psychoactives, que ce soit d'alcool, de cannabis, de médicaments ou d'autres substances, et sont souvent perplexes quant à la gravité de la situation. En d'autres mots, ils ne savent plus tellement bien comment être parent. Des programmes qui viseraient le renouvellement ou, dans certains cas, tout bonnement le développement des habiletés parentales sont donc préconisés. Le réaménagement du temps de travail, de manière à permettre plus de flexibilité dans les horaires des parents, est aussi une avenue envisagée, exigeant cette fois, la collaboration des acteurs-clés (patrons et syndicats) du marché du travail.

Les écoles aussi semblent débordées, surtout qu'on les rend responsables de la conduite des jeunes après les heures de classe. C'est que les jeunes doivent apprendre à l'école à bien se comporter. Les intervenants des écoles que nous rencontrons indiquent en particulier combien ils se sentent seuls et peu appuyés dans cette tâche d'éduquer les enfants à devenir de bons citoyens. Et la situation se complique lorsque les jeunes manifestent des comportements, consommation d'alcool ou de drogues et manifestations de violence, entre autres, avec lesquels les intervenants scolaires sont appelés à composer sans nécessairement être outillés. Il faut reconnaître que les écoles peuvent difficilement suffire à la tâche en puisant à même leurs ressources professorales. Des programmes de prévention doivent être diffusés dans les écoles, mais ceux-ci doivent leur être fournis et être suivis. À ce sujet, la restitution des EPT dans leurs fonctions originelles serait certes d'un grand secours. Ces programmes de prévention doivent avoir fait leurs preuves, c'est pourquoi il est essentiel qu'ils soient évalués, rigoureusement.

En outre, l'école apparaît comme le lieu où des mesures d'accompagnement des jeunes à risque pourraient être développées, durant, mais aussi après, les heures de classe, visant à fournir à la fois un encadrement et des activités de qualité répondant aux besoins des jeunes. Cependant, il faudrait faire ici avec et non seulement pour les jeunes. C'est-à-dire qu'on doit les impliquer dans la mise en place et la mise en œuvre de ces activités, de manière à ce qu'elles répondent véritablement à leurs besoins.

Les milieux scolaires ne sont pas les seuls à se sentir parfois dépassés par les événements et la tâche à accomplir. En effet, les "**intervenants-jeunesse**" doivent de plus en plus composer avec une clientèle de jeunes dont la problématique se complexifie, la consommation de substances

psychoactives et la violence n'étant que deux aspects du tableau d'ensemble. Intervenir auprès des jeunes demande une énergie et une volonté hors du commun. L'épuisement à la tâche est trop souvent le lot des intervenants qui s'y engagent. Les intervenants ont donc aussi **besoin de support et de soutien (supervision)**. Ils ont en outre besoin de **formation continue**, afin de mettre continuellement à jour leurs connaissances et leurs pratiques. De plus, non seulement ce besoin de formation doit être reconnu, mais les aménagements nécessaires dans les tâches et les horaires doivent être faits.

Il est parfois nécessaire d'intervenir sur la consommation de substances psychoactives des jeunes et sur leurs comportements violents, spécialement lorsqu'ils prennent trop d'ampleur et comportent des dangers. Toutefois, notre étude montre qu'il s'agit souvent de symptômes d'un malaise plus profond. Il importe donc de bien évaluer la situation dans laquelle se retrouve le jeune, en explorant les diverses dimensions de sa vie. Cette évaluation devrait se traduire par un plan d'intervention et, pour répondre aux différents besoins identifiés, par un plan de services qui intègre les différentes interventions. Ce plan de services doit assurer la continuité dans l'intervention, de même qu'une concertation et une collaboration entre les intervenants.

L'essence du message que nous avons pu comprendre de la recension des écrits et du discours des intervenants se trouve résumée dans cette citation tirée du colloque "Violence subie et violence perpétrée", organisé, en 1998, par l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes :

Notre société favorise les conditions d'apparition de la violence lorsqu'elle met en priorité ou donne de l'importance aux relations de pouvoir, de compétition et de profit individuel. En ce sens, notre société ne valorise pas suffisamment dans la communauté le sens des responsabilités individuelles et collectives, le bien être des familles, le respect et le droit à l'intégrité pour chacun. Une société qui adopterait en priorité ces valeurs se doterait nécessairement des conditions et moyens pour atteindre ses objectifs (Éthier, 1999 : 64).

Chacun possède une partie de la solution au bout de ses doigts.

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Addictions Foundation of Manitoba (1998). Document internet : <a href="http://www.ccsa.ca/AFMsurvey.htm">http://www.ccsa.ca/AFMsurvey.htm</a>. Récupéré le 8 juin 2000.
- Adger, H. (1991). Problems of Alcohol and Other Drug Use and Abuse in Adolescents. *Journal of Adolescent Health*, 12(8), 606-613.
- Aebi, M.F., Killias, M. et Ribeaud (1999). *Prescription médicale de stupéfiants et délinquance*. Criminologie, 32(2), 127-148.
- Agnew, R. (1991). The Interactive Effects of Peer Variables on Delinquency. *Criminology*, 29(1), 47-72.
- Anglin, M. D., & Hser, Y. I. (1987). Addicted Women and Crime. Criminology, 25(2), 359-397.
- Association des centres d'accueil du Québec (1993). Les services à la jeunesse des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes : orientations. Commission des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes.
- Atlantic Student Drug Use Surveys (1997). Document internet : <a href="http://www.ccsa.ca/student.htm">http://www.ccsa.ca/student.htm</a>. Récupéré le 8 juin 2000.
- Baker, K., Pollack, M., & Kohn, I. (1995). Violence Prevention Through Informal Socialization: An Evaluation of the South Baltimore Youth Centre. *Studies on Crime and Crime Prevention*, 4(1), 61-85.
- Ball, J. C., Shaffer, J. W., & Nurco, D. N. (1983). The Day to Day Criminality of Heroin Addicts in Baltimore A Study in the Continuity of Offence Rates. *Drug and Alcohol Dependence*, 12(2), 119-142.
- Baril, D. (1989). Quatre exemples d'intervention visant à prévenir la violence à l'école. Apprentissage et Socialisation, 12, 5-7.
- Barnea, Z., Teichman, M. et Rahav, G. (1993). Substance Use and Abuse Among Deviant and Non-Deviant Adolescents in Israel. *Journal of Drug Education*, 23(3), 223-236.
- Barnes, G.M. et Welte, J.W. (1986). Adolescent Alcohol Abuse: Subgroup Differences and Relationships to Other Problem Behaviors. *Journal of Adolescent Research*, 1(1), 79-94.
- Becker, H.S. (1963). Outsiders. New York: Free Press.
- Benda, B. B. (1999). Theoretical Model with Reciprocal Effects of Youthful Crime and Drug Use. *Journal of Social Service Research*, 25(1/2), 77-107.
- Bennett, T. (1990). Links Between Drug Misuse and Crime. *British Journal of Addiction*, 85(7), 833-835.

- Bianki, J. et Lampron, N. (sans date). *Brisons le mur du silence*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Blais, M.-F. et Cousineau, M.-M. (1999). *Violence vécue par les jeunes à Laval en relation avec leurs pairs*. Montréal. Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Blumstein, A. (1996). Critical Criminal Justice Issues: Task Force Reports. *American Society of Criminology*.
- Brochu, S. (1995). *Drogue et criminalité : Une relation complexe*. Montréal. Presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S., & Brunelle, N. (1997). *Toxicomanie et délinquance : Une question de style de vie?* Psychotropes, 3(4), 107-125.
- Brochu, S., & Douyon, A. (1990). La consommation de psychotropes chez les jeunes de 13 à 18 ans en centre de réadaptation. Montréal. Centre international de criminologie comparée. Université de Montréal.
- Brochu, S. et Forget, C. (1990). Revue de la littérature concernant l'intervention auprès des toxicomanes judiciarisés. Montréal. Centre international de criminologie comparée. Université de Montréal.
- Brochu, S., & Schneeberger, P. (1999). *L'impact des contraintes judiciaires dans le traitement de la toxicomanie*. Montréal. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Brodeur, N. (1993). Analyse de la mise sur pied d'un groupe pour adolescents violents. Université de Montréal, École de service social. Rapport de stage inédit.
- Brownfield, D., & Thompson, K. (1991). Attachment to Peers and Delinquent Behavior. *Canadian Journal of Criminology*, 33(1), 45-60.
- Brunelle, N. (1999). *Le cheminement des jeunes vers un style de vie déviant*. In Toxicomanie et Violence, agir ensemble. Actes du 27<sup>ème</sup> colloque de l'AITQ, 24-27 octobre 1999.
- Brunelle, N., Brochu, S. et Cousineau, M.-M. (accepté pour publication). Drug-Crime Relations Among Drug Consuming Juvenile Delinquents : A Tripartite Model and More.
- Brunelle, N., Cousineau, M.-M. et Brochu, S. (en préparation). *Trajectoires déviantes des jeunes : entrée, progression et régression du style de vie déviant* (titre provisoire).
- Centre national de prévention du crime (1998). Tableau de la criminalité au Canada. Ottawa. Ministère de la Justice.
- Centres jeunesse de Montréal (1993). La violence des jeunes et le phénomène des gangs à Montréal. Montréal. Direction des services de réadaptation pour adolescents et mères en difficulté.

- Chamberland, C. (1998). La violence chez les jeunes : un problème social qui nous concerne tous. In La Violence... l'affaire de qui? (pp. 23-29) Actes du colloque 1998. Montréal. Centres jeunesse de Montréal.
- Champoux, L. et Giroux, L. (1991). Les habitudes de vie des élèves du secondaire. Québec. Gouvernement du Québec.
- Chartrand, É. (1999). *Initiation, maintien, progression et interruption d'une trajectoire dans le commerce de la cocaïne : la perspective du trafiquant*. Montréal. Université de Montréal. École de criminologie. Mémoire de maîtrise inédit.
- Chayer, L., Larkin, J.G., Morissette, P. et S. Brochu (1997). *Prévenir les toxicomanies : de la nature du problème aux politiques à considérer*. Étude préparée pour le Comité de travail sur la prévention des toxicomanies. Montréal. Centre international de criminologie comparée, 143 p. Université de Montréal.
- Center for Addiction and Mental Health (2000). Executive Summary, ODSUS 1999. Ontario. Centre for Addiction and Mental Health.
- Centre canadien de lutte à la toxicomanie et Centre de toxicomanie et de santé mentale (1999). *Profil canadien. L'alcool, le tabac et les autres drogues.* Toronto. Centre canadien de lutte à la toxicomanie.
- Cloutier, R., Champoux, L., Jacques, C., & Lancop, C. (1994). Québec. Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval.
- Collison, M. (1994). Drug Crime, Drug Problems and Criminal Justice: Sentencing Trends and Enforcement Targets. *The Howard Journal*, 33(1), 25-40.
- Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993). *Un nouvel horizon : Éliminer la violence/atteindre l'égalité*. Gouvernement du Canada.
- Comité permanent de lutte à la toxicomanie (1998). Avis sur le suicide et la toxicomanie. Montréal : Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Cordeau, G. (1990). Les règlements de comptes dans le milieu criminel québécois de 1970 à 1986. Montréal. Centre international de criminologie comparée.
- Correia, M.E. (1997). Boot Camps, Exercise, and Delinquency: An Analytical Critique of the Use of Physical Exercise to Facilitate Decrease in Delinquent Behavior. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 13(2), 94-113.
- Côté, C., Gauthier, G. et Pilon, A. (1995). *Instruments de prévention de la violence à l'école*. Montréal. Commission des écoles catholiques de Montréal.
- Daniel, C. et Dodd, C. (1990). Covert Sensitization Treatment in the Elimination of Alcohol-Related Crime in Incarcerated Young Offenders: A Study of Two Cases. *Journal of Offender Rehabilitation*, 16(1/2), 123-137.

- Dembo, R., Washburn, M., Wish, E. D., Schmeidler, J., Getreu, A., Berry, E., Williams, L., & Blount, W. R. (1987). Further Examination of the Association between Heavy Marijuana Use and Crime among Youths Entering a Juvenile Detention Centre. *Journal of Psychoactive Drugs*, 19(4), 361-373.
- Dembo, R., Williams, L., Getreu, A., Genung, L., Schmeidler, J., Berry, E., Wish, E. D., & La Voie, L. (1991). A Longitudinal Study of the Relationship among Marijuana/Hashish Use, Cocaine Use, and Delinquency in a Cohort of High Risk Youths. *Journal of Drug Issues*, 21(2), 271-312.
- Dembo, R., Williams, L., & Schmeidler, J. (1992). Drug Abuse among Juvenile Detainees. *The Annals of the American Academy*, 521, 28-41.
- Demers, L. (1998). Les programmes de prévention de la violence chez les jeunes. In La Violence... l'affaire de qui? (pp. 85-87) Actes du colloque 1998. Montréal. Centres jeunesse de Montréal.
- Deschenes, E. P., Anglin, M. D., & Speckart, G. (1991). Narcotics Addiction: Related Criminal Careers, Social and Economic Costs. *Journal of Drug Issues*, 21(2), 383-411.
- Dionne, J. (1996). L'intervention cognitive-développementale auprès des adolescents délinquants. Criminologie, 24(1), 45-70.
- Donovan, J. E., & Jessor, R. (1983). Problem Drinking and the Dimension of Involvement with Drugs: A Guttman Scalogram Analysis of Adolescent Drug Use. *American Journal of Public Health*, 73, 543-552.
- Donovan, J. E., & Jessor, R. (1985). Structure of Problem Behavior in Adolescence and Young Adulthood. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53, 890-904.
- Donovan, J. E., Jessor, R., & Costa, F. M. (1988). The Syndrome of Problem Behavior in Adolescence: A Replication. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 56, 762-765.
- D'Orsonnens, L.L. (2000). Substance Abuse and Juvenile Delinquency. *Intervention*, 111, 81-88.
- Doucet, M., Lapointe, A. et Chalom, M. (1999). Programmes policiers de prévention et d'intervention. *Forum national sur les gangs de jeunes*. Gouvernement du Canada.
- Drolet, M. et Paquin, M. (1999). Les conduites violentes des enfants de 3 à 9 ans à l'école : indicateur de violence subie à la maison et enjeu scolaire de taille. In Violence subie et violence perpétrée : des liens à établir. Actes du 66<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS, 14 mai 1998. Montréal. Institut pour le développement social des jeunes.
- Dubuc, R., et Gagnon, S. (1998). La violence dans les écoles. Défi Jeunesse-La Violence, 4(4), 21-23.

- Dukarm, C. P., Byrd, R. S., Auinger, P., & Weitzman, M. (1996). Illicit Substance Use, Gender, and the Risk of Violent Behavior Among Adolescents. Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine, 150(8), 797-801.
- Ellickson, P., Saner, H., & McGuigan, K. A. (1997). Profiles of Violent Youth: Substance Use and Other Concurrent Problems. *American Journal of Public Health*, 87(6), 985-991.
- Erickson, P. G. (1998). Drugs, Violence and Public Health: What Does The Harm Reduction Approach Have to Offer? Sensible Solutions to the Urban Drug Problem: A Fraser Institute Conference Vancouver, B.C.: The Fraser Institute.
- Erickson, P.G., Harrison, L., Adlaf, E., Butters, J. et Freeman, C. (1999). Drugs and Crime as Deviant Pathways in Canada: The Adolescent Experience of Drug Related Violence. Paper Presented at The First Seminar on Deviant Pathways, University of Montreal, May 13-14.
- Fagan, J. (1990). Intoxication and Aggression. in M. Tonry, & J. Q. Wilson (Eds.), Drugs and Crime (pp. 241-320). Chicago. The University of Chicago Press.
- Fagan, J. (1989). The Social Organization of Drug Use and Drug Dealing among Urban Gangs. *Criminology*, 27(4), 633-667.
- Fagan, J., Weis, J. G., & Cheng, Y. T. (1990). Delinquency and Substance Use among Inner-City Students. *Journal of Drug Issues*, 20(3), 351-402.
- Faupel, C. E. (1991). Shooting Dope: Career Pattern of Hard-Core Heroin Users. Gainesville, FL: University of Florida Press.
- Foo, L. et Margolin, G. (1995). A Multivariate Investigation of Dating Aggression. *Journal of Family Violence*, 10, 275-295.
- Fredette, C., Proulx, J. et Hamel, S. (2000). *Le défi de la réadaptation des garçons membres de gangs*. Montréal. Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Gabriel, R. M., Hopson, T., Haskins, M., & Powell, K. E. (1996). Building Relationships and Resilience in the Prevention of Youth Violence. *American Journal of Preventive Medicine*, 12(5 Suppl.2), 48-55.
- Gauthier, Y., Huot, R. et Ricard, N. (1994). *Programmes d'intervention pour les adolescents violents*. Longueuil. Centres Jeunesse de la Montérégie et Programme Régional d'intervention masculine Après Coup.
- Girard, M. (1997). Consommation et abus de drogues chez les adolescents : guide pratique à l'usage du personnel scolaire. PRISME, 7(3-4), 544-568.
- Girard-Solomita, M. (2000). Achat d'alcool par des ados : un jeu d'enfants, dit une étude. Le Journal de Montréal, 22 mars, p.24.

- Giroux, L. (1994). La consommation de drogues licites et illicites chez les filles et les garçons du secondaire et les conduites suicidaires. Québec. Gouvernement du Québec.
- Goldstein, A.P. et Glick, B. (1994). The Prosocial Gang: Implementing Aggression Replacement Training. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Goldstein, P. J. (1985). The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of Drug Issues*, 15(4), 493-506.
- Goldstein, P. J. (1986). Homicide Related to Drug Traffic. Bulletin of the New York Academy of Medicine, 62(5), 509-516.
- Goldstein, P. J., Bellucci, P. A., Spunt, B. J., & Miller, T. (1991). Frequency of Cocaine Use and Violence: A Comparison between Men and Women. NIDA Research Monograph Series *The Epidemiology of Cocaine Use and Abuse*, Vol. 110 (pp. 113-138). Rockville, MD: National Institute on Drug Abuse.
- Goldstein, P. J., Bellucci, P. A., Spunt, B. J., & Miller, T. (1991). Volume of Cocaine Use and Violence: A Comparison between Men and Women. *Journal of Drug Issues*, 21(2), 345-367.
- Goldstein, P. J., Brownstein, H., & Ryan, P. J. (1992). Drug-Related Homicide in New York: 1984 and 1988. *Crime and Delinquency*, 38(4), 459-476.
- Gouvernement du Québec (1998). Document internet : <a href="http://www.oricom.ca/gaaslin/strategie">http://www.oricom.ca/gaaslin/strategie</a>. Récupéré le 14 juin 2000.
- Greenbaum, P. E., Brown, E. C., & Friedman, R. M. (1995). Alcohol Expectancies among Adolescents with Conduct Disorder: Prediction and Mediation of Drinking. *Addictive Behaviors*, 20(3), 321-333.
- Grunbaum, J., Basen-Engquist, K., & Pandey, D. (1998). Association Between Violent Behaviors and Substance Use Among Mexican-American and Non-Hispanic White High School Students. *Journal of Adolescent Health*, 23(3), 153-159.
- Hawkins, J.D., Catalano, R.F. et Miller, J.Y. (1992). Risk and Protective Factors for Alcohol and Other Drug Problems in Adolescence and Early Adulthood: Implication for Substance Abuse Prevention. *Psychological Bulletin*, 112(1), 64-105.
- Hébert, J.. (1998).La prévention de la violence "agie" chez les jeunes : un problème social qui nous concerne tous. In La Violence... l'affaire de qui? (pp. 31-37) Actes du colloque 1998. Montréal : Centres jeunesse de Montréal.
- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, G.J. (1997). *Plan stratégique "jeunesse et gangs de rue"*. *Phase 1- Revue de littérature*. Montréal. Institut de recherche sur le développement social des jeunes.

- Hien, D., & Hien, N. M. (1998). Women, Violence with Intimates, and Substance Abuse: Relevant Theory, Empirical Findings, and Recommendations for Future Research. *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 24(3), 419-438.
- Hunt, D. E. (1990). Drugs and Consensual Crimes: Drug Dealing and Prostitution. in M. Tonry,& J. Q. Wilson (Eds), Drugs and Crime. The University of Chicago Press ed., (pp. 159-202). Chicago. The University of Chicago Press.
- Hunt, D. E. (1991). Stealing and Dealing: Cocaine and Property Crimes. NIDA Research Monograph Series. *The Epidemiology of Cocaine Use and Abuse*, Vol. 110 (pp. 139-150). Rockville, MD: National Institute on Drug Abuse.
- Huot, R., Denis, M., Briand, R. et Champoux, P. (1998). *Briser les chaînes, suis-je concerné?* In La Violence... l'affaire de qui? (pp. 125-126). Actes du colloque 1998. Montréal. Centres jeunesse de Montréal.
- Inciardi, J. A., & Pottieger, A. E. (1991). Kids, Crack, and Crime. *Journal of Drug Issues*, 21(2), 257-270.
- Kantor, G. K., & Straus, M. A. (1987). The "Drunken Bum" Theory of Wife Beating. *Social Problems*, 34(3), 213-230.
- Kim, S., Crutchfield, C., Williams, C., & Hepler, N. (1998). Toward a New Paradigm in Substance Abuse and Other Problem Behavior Prevention for Youth: Youth Development and Empowerment Approach. *Journal of Drug Education*, 28(1), 1-17.
- Kingery, P. M., Pruitt, B. E., & Hurley, R. S. (1992). Violence and Illegal Drug Use among Adolescents: Evidence from the U.S. National Adolescent Student Health Survey. *International Journal of the Addictions*, 27(12), 1445-1464.
- Kumpfer, K.L. et Turner, C.W. (1991). The Social Ecology Model of Adolescent Substance Abuse: Implications for Prevention. *The International Journal of the Addiction*, 25(4a), 435-463.
- Lagueux, F. et Tourigny, M. (1999). Peut-on établir un lien entre le fait d'avoir été agressé sexuellement dans l'enfance et le fait de commettre par la suite des agressions sexuelles? In Violence subie et violence perpétrée : des liens à établir. Actes du 66<sup>ème</sup> congrès de l'ACFAS, 14 mai 1998. Montréal. Institut pour le développement social des jeunes.
- Larose, M. (2000). Rive-Sud : les mineurs peuvent facilement acheter de la bière. Le Journal de Montréal, 2 avril, p.7.
- Lau, M.A., Pihl, R.O. et Peterson, J.B. (soumis pour publication). Provocation, Acute Alcohol Intoxication, Cognitive Performance and Aggression.
- Lavoie, F., Dufort, F., Hébert, M. et Vézina, L. (1997). Évaluation d'un programme de prévention de la violence lors des fréquentations : une évaluation de VIRAJ selon une approche quasi-expérimentale. Québec. Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant.

- LeBlanc, M. (1999). L'évolution de la violence chez les adolescents québécois : phénomène et prévention. Criminologie, 32(1), 161-194.
- Lemieux, M. (1997). La situation des bandes de rue à Laval, vue par les intervenants des milieux policiers, sociaux et scolaires. Université de Montréal, École de criminologie, Mémoire de maîtrise inédit.
- Lennings, C., & Pritchard, M. (1998). Prevalence of Drug Use Prior to Detention Among Residents of Youth Detention Centres in Queensland. *Drug and Alcohol Review*, 18(2), 145-152.
- Leonard, K. E. (1984). Alcohol Consumption and Escalatory Aggression in Intoxicated and Sober Dyads. *Journal of Studies on Alcohol*, 45(1), 75-80.
- Lorch, B.D. et Chien, C.Y. (1988). An Exploration of Race and Its Relationship ti Youth Substance Use and Other Delinquent Activities. *Sociological Viewpoints*, 4(2), 86-110.
- Loza, W., & Clements, P. (1991). Incarcerated Alcoholics' and Rapists' Attributions of Blame for Criminal Acts. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 23(1), 76-83.
- MacKenzie, D.L. et Parent, D.G. (1992). Boot Camp for Young Offenders. In J.M. Byrne, A.j. Lurigio et J. Petersilia (Eds.). *Smart Sentencing the Emergence of Intermediate Sanctions* (pp. 103-119). Newbury Park: SAGE Publications.
- McDermott, R.R., Gigliotti, C.J. et Stafford, R. (1988). New York State Department of Corrections Comprehensive Drug Treatment Strategy. New York: New York State Department of Correctional Services.
- Miller, N. S. (1991). The Pharmacology of Alcohol and Drug of Abuse and Addiction. New York: Springer-Varlag.
- Miller, N. S., Gold M.S., & Mahler J.C. (1991). Violent Behaviors Associated with Cocaine Use: Possible Pharmacological Mechanisms. *The International Journal of the Addictions*, 26(10), 1077-1088.
- Mott, J., & Rathod, N. H. (1976). Heroin Misuse and Delinquency in a New Town. *British Journal of Psychiatry*, 128, 428-435.
- Mullen, R., & Arbiter, N. (1996). Changing the Paradigm about Youth Violence and Drug Use. in K. E. Early (Ed.), Drug Treatment Behind Bars: Prison-Based Strategies for Change (pp. 133-145). Westport, Ct.: Praeger Publishers/Greenwood Publishing Group.
- Nancy, D. (2000a). Enfants, violence et compétence sociale. Forum, 31 janvier 2000.
- Nancy, D. (2000b). *Qui se ressemble s'assemble!* Forum, 20 mars 2000.
- Newburn, T. (1998). Young Offenders, Drugs and Prevention. *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 5(3), 233-243.

- Newcomb, M.D. et Bentler, P.M. (1989). Substance Use and Abuse Among Children and Teenagers. *American Psychologist*, 44(2), 242-248.
- Nicholson, M. E., Maney, D. W., Blair, K., Wamboldt, P. M., Mahoney, B. S., & Yuan, J. (1998). Trends in Alcohol-Related Campus Violence: Implications for Prevention. *Journal of Alcohol & Drug Education*, 43(3), 34-52.
- Osgood, D. W. (1995). Boulder, Colorado: Center for the Study and Prevention of Violence. Institute for Behavioral Sciences, University of Colorado.
- Paglia, A. et Room, R. (1998). Alcohol and Aggression: General Population Views About Causation and Responsibility. *Journal of Substance Abuse*, 10, 199-216.
- Palumbo, D.J. et Ferguson, J.L. (1995). Evaluating Gang Resistance Education and Training: Is the Impact the Same as that of Drug Abuse Resistance Education (DARE)? *Evaluation Review*, 7(1) 41-68.
- Pihl, R. O., & Peterson, J. B. (soumis pour publication). Alcohol/Drug Use and Aggressive Behavior. *Mental Disorder and Crime*, 263-277.
- Plourde, C. (2000). Conférence prononcée à l'école de criminologie.
- Roberts, C. F. (1967). Study of the Juvenile Drug Offender. California Youth Authority Quarterly, 20, 3-7.
- Rousseau, C. (2000). Conférence prononcée le 9 février 2000, département de sociologie de l'Université du Québec, à Montréal.
- Roy, É, Haley, N., Boivin, J.-F., Frappier, J.-Y., Claessens, C. et Lemire, N. (1996). *Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence*. Montréal. Groupe de recherche sur les jeunes de la rue et l'infection au VIH.
- Roy, J. et Boivin, G. (1988). *Prévenir et contrer la violence à l'école*. Québec. Gouvernement du Québec.
- Santé Québec (1995). Et la santé, ça va en 1992-1993? Montréal. Gouvernement du Québec
- Savoie, J. (2000). La criminalité de violence chez les jeunes. Ottawa. Centre canadien de la statistique juridique.
- Scheier, L. M., & Botvin, G. J. (1996). Purpose in Life, Cognitive Efficacy, and General Deviance as Determinants of Drug Abuse in Urban Black Youth. *Journal of Child and Adolescent Substance Abuse*, 5(1), 1-26.
- Schneeberger, P. (1994). Évolution des théories explicatives de la relation drogue-crime. Montréal. Mémoire de maîtrise inédit.
- Sechrest, D.K. (1989). Prison "Boot Camps" Do Not Measure Up. Federal Probation, 53, 15-20.

- Seitz, P. et Santos, R. (1996). Alcohol, Drugs, and Violence among Youth, 1992. Free Inquiry-Special Issue: Gangs, Drugs and Violence, 24(2), 145-156.
- Slaby, R. G., Barham, J. E., Eron, L. D., & Wilcox, B. L. (1994). Policy Recommendations: Prevention and Treatment of Youth Violence. in L. D. Eron, J. H. Gentry, & P. Schlegel (Eds.), *Reason to Hope: A Psychosocial Perspective on Violence and Youth* (pp. 447-456). Washington, D.C.: American Psychological Association.
- Smart, R. G., Mann, R. E., & Tyson, L. A. (1997). Drugs and Violence Among Ontario Students. *Journal of Psychoactive Drugs*, 29(4), 369-373.
- Société de criminologie du Québec (1999). Le projet Taxage. Ressources et vous, 5(1), 8-9.
- Spunt, B. J., Goldstein, P. J., Bellucci, P. A., & Miller, T. (1990a). Drug Relationships in Violence among Methadone Maintenance Treatment Clients. *Advances in Alcohol and Substance Abuse*, 9(3/4), 81-99.
- Spunt, B. J., Goldstein, P. J., Bellucci, P. A., & Miller, T. (1990b). Race Ethnicity and Gender Differences in the Drugs Violence Relationship. *Journal of Psychoactive Drugs*, 22(3), 293-303.
- Stephens, R.D. James, B., Arnette, J.L. et Grady, J.M. (1995). School Safety Work Book. Malibu (CA): National School Safety Center.
- Stone, K. (1990). Determining the Primacy of Substance Use Disorders Among Juvenile Offenders. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 7(2), 81-95.
- Strandberg, K.W. (1998). DARE and Other Youth Programs. *Law Enforcement Technology*, 48-60.
- Substance Abuse and Mental Health Services Administration (1998). Document internet: <a href="http://www.samhsa.gov/oas/NHSDA/98SummHtml/NHSDA98Summ-01.htm">http://www.samhsa.gov/oas/NHSDA/98SummHtml/NHSDA98Summ-01.htm</a>. Récupéré le 8 juin 2000.
- Tourigny, M. et Dufour, M. (2000). La consommation de drogues ou d'alcool en tant que facteur de risque des agressions sexuelles envers les enfants : une recension des écrits. Montréal. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Tousignant, M. et Payette, T. (1997). Suicide et toxicomanie : deux phénomènes interreliés. Montréal. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Tremblay, R. (1997). Prédire et prévenir la violence des adolescents : l'étude longitudinale et expérimentale de Montréal. PRISME, 7(3-4), 494-507.
- Tremblay, R.E., LeBlanc, M. et Schwartzman, A.E. (1988). The Predictive Power of First-Grade Peer and Teacher Ratings of Behavior: Sex Differences in Antisocial Behavior and Personality at Adolescence. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 16, 571-583.

- Tremblay, R.E., McCord, J., Boileau, H., Charlebois, P., Gagnon, C. LeBlanc, M. et Larivée, S. (1991). Can Disruptive Boys Be Helped to Become Competent? *Psychiatry*, 54, 148-161.
- Trudeau, A. (1998). Les bandes de rue à Montréal vues par les intervenants de cinq secteurs d'activités. Université de Montréal, École de criminologie. Mémoire de maîtrise inédit.
- US Department of Justice (1990). Drug Use Forecasting Second Quarter. Rockville. National Institute of Justice.
- Valentine, J., Gottlieb, B., Keel, S., Griffith, J., & Ruthazer, R. (1998). Measuring the Effectiveness of the Urban Youth Connection: The Case for Dose-Response Modeling to Demonstrate the Impact of an Adolescent Substance Abuse Prevention Program. *The Journal of Primary Prevention*, 18(3), 363-387.
- Vitaro, F., Dobkin, P., Janosz, M. et Pelletier, D. (1992). *Enfants et adolescents à risque de toxicomanies*. Apprentissage et Socialisation, 15(2), 109-120.
- Vitaro, F., Normand, C.L. et Charlebois, P. (1999). *Stratégies pour impliquer les parents dans la prévention de la toxicomanie chez les jeunes*. Montréal. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- White, H. R. (1991). Marijuana Use and Delinquency: A Test of the "Independent Cause" Hypothesis. *Journal of Drug Issues*, 21(2), 231-256.
- White, H. R., Pandina, R. J., & LaGrange, R. L. (1987). Longitudinal Predictors of Serious Substance Use and Delinquency. *Criminology*, 25(3), 715-740.
- Winters, K.C., Weller, C.L. et Meland, J.A. (1993). Extent of Drug Abuse Among Juvenile Offenders. *Journal of Drug Issues*, 23(3), 515-524.
- Wish, E. D., & Gropper, B. A. (1990). Drug Testing by the Criminal Justice System: Methods, Research, and Application. in M. Tonry, & J. Q. Wilson (Eds.), *Drugs and Crime* (pp. 321-392). Chicago. The University of Chicago Press.
- Zeichner, A., & Phil, R. O. (1979). Effects of Alcohol and Behavior Contingencies on Human Aggression. *Journal of Abnormal Psychology*, 88, 153-160.
- Zinberg, N. E. (1984). Drug, Set and Setting: The Basis of Controlled Intoxicant Use. New Haven. Yale University Press.